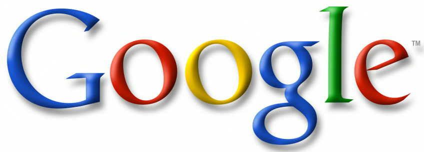
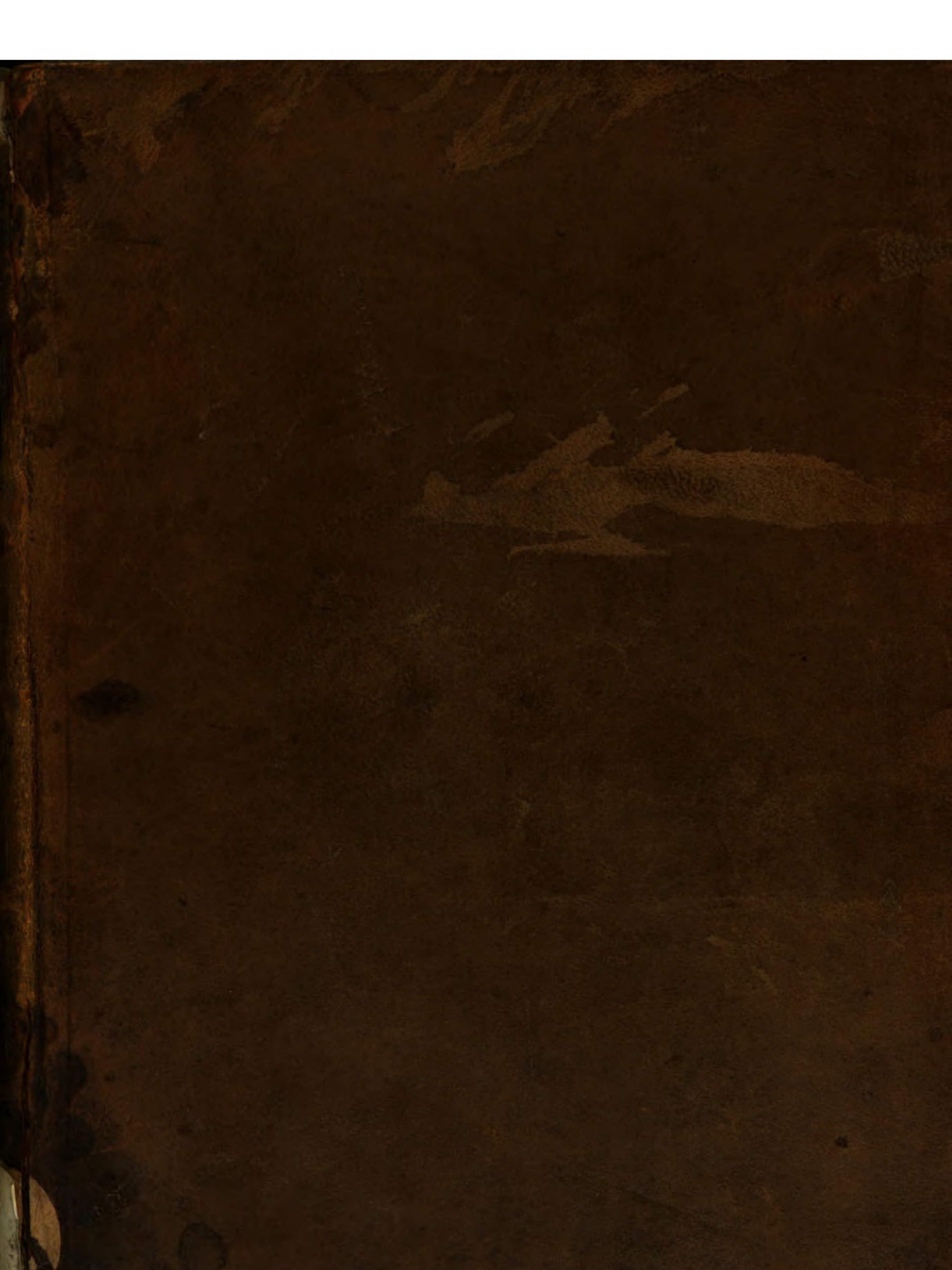
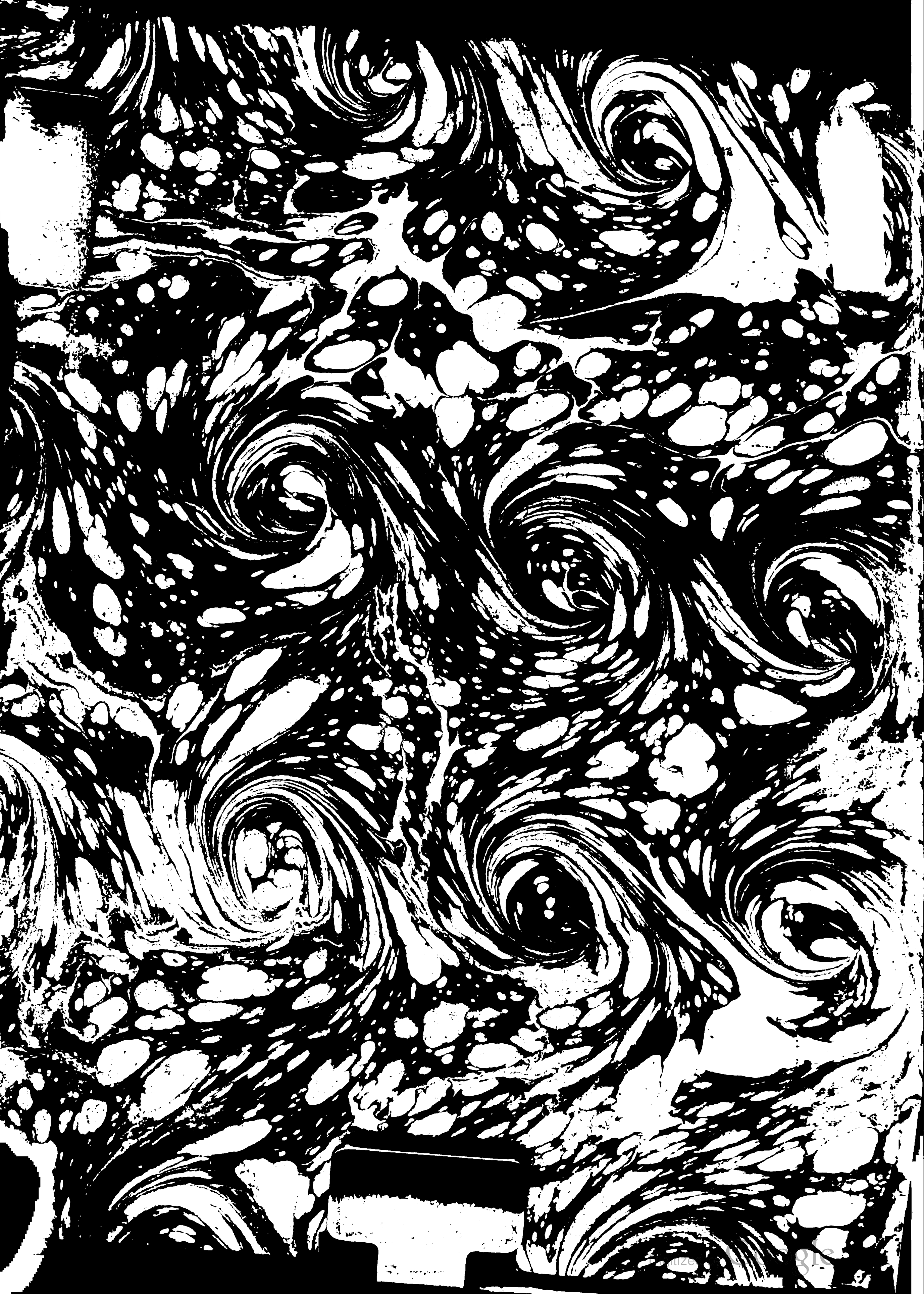








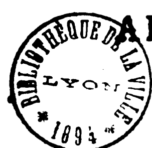
MISSION

FAITE A LYON,

SOUS LES ORDRES

DE MONSEIGNEUR

CLAUDE DE SAINT GEORGE,



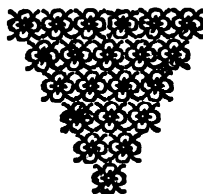
ARCHEVÊQUE ET COMTE DE LYON,

PRIMAT DES GAULES.

PAR LES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

L'AN M. DCCXII.

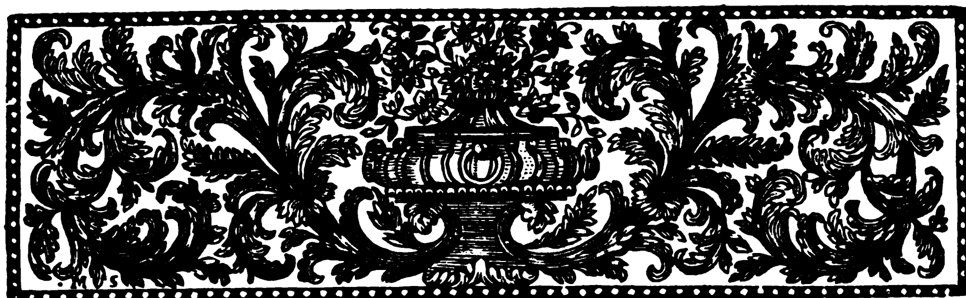






A LYON,

Chez ANDRE' LAURENS, ſeul Imprimeur Ordinaire de la Ville, ruë Raiſin à l'Ange Gabriël.



LETTRE
DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE LYON, AU R. P. RECTEUR DU GRAND COLÉGE.

MON REVEREND PERE,

J'Ay leu avec plaisir la Rélation de la Mission, que vos Péres ont fait en cette Ville avec tant de succez, & d'édification. Je la trouve tres-conforme à la verité: & comme vous l'adressez à vôtre Révérend Pére Général; si vous croyez que mon témoignage lui fasse plaisir, vous pouvez le lui envoyer, & l'asseurer de ma part

de la satisfaction que j'ai reçeu en cette importante occasion du zele de vos Péres ; qui travaillent depuis si long-temps & si utilement dans mon Dioceze, principalement dans cette Ville, où j'ai toûjours été édifié de leur conduite, & par rapport aux mœurs, & par rapport à la doctrine. Aussi ai-je conservé toute ma vie pour vôtre Compagnie une estime, & une affection particuliere ; dont je serai toûjours disposé à vous donner des marques ; & à vous sur tout pour qui j'ai une veritable consideration, étant tres-parfaitement.

Mon Révérend Pére

Vôtre tres-humble & tres obéïssant serviteur.

CLAUDE DE S. GEORGE,
Archevêque de Lyon.

AU



AU TRES-REVEREND PERE
MICHEL ANGE TAMBURINI
GENERAL
DE LA
COMPAGNIE DE JESUS.

Vous avés souhaité, Mon tres-Révérend Pere, d'avoir une relation fidele de la Mission, que MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE de Lyon a fait en cette Ville, par le ministere des Peres de nôtre Compagnie, cette année 1712. Personne n'est plus en état que moi, de vous satisfaire en ce point. Car non seulement j'ay été témoin oculaire de tout ce qui s'est passé durant la Mission, mais rien ne s'est fait qui ne m'ait été communiqué; & dont je n'aye eu une connoissance tres exacte. Je vais donc en rendre compte à VOSTRE PATERNITE' avec la sincerité, qui convient à mon caractere, & que je dois à mon Superieur. Je suis persuadé que vous apprendrez avec joye le succez que Dieu a donné à nos travaux; & que vous vous joindrez à nous, pour en rendre graces à celui, à qui seul la gloire en est dûe. Les Annales de la Compagnie, & peut-être celles de l'Eglise, fournissent peu d'exemples pareils.

Quoique la Religion ait toûjours été florissante dans la

ville de Lyon ; & que la Foi, qu'elle a la gloire d'avoir reçûë la premiere dans les Gaules, s'y soit conservée avec éclat ; on peut dire toutefois qu'elle avoit besoin d'une Mission. Les grandes Villes, quelque pieté qui y regne, sont toûjours sujettes à de grands desordres ; & si la vigilance des Pasteurs ne leur procuroit de temps-en-temps des secours extraordinaires pour arrêter le cours du vice, la corruption gagneroit bien-tôt, & étouferoit insensiblement la pieté la plus ancienne & la mieux établie.

Lyon est la seconde ville du Royaume pour la grandeur, l'opulence, & le nombre des habitans. Le commerce qui y fleurit, & qui la rend celebre dans toute l'Europe, y attire une infinité d'étrangers de toute nation & de toute secte. Elle est au centre du Royaume : & par là toûjours remplie de voyageurs oisifs, qui ne cherchent durant le séjour qu'ils y font qu'à passer le temps agréablement. Son heureuse situation lui fournit abondamment les delices & les commodités de la vie. De là naissent une infinité de vices qui se repandent, se multiplient, & viennent peu à peu à infecter tous les états. Lyon ne se ressentoit que trop de cette infection ; & il étoit temps d'emploïer quelque moïen extraordinaire pour en arrêter le progrez. Les gens de bien le desiroient avec ardeur. Quelques-uns des plus zelez, touchez des besoins de la ville & des plaintes qu'on entendoit tous les jours sur ce point, nous proposerent d'y faire une grande Mission.

L'experience fait voir tous les jours combien ce moyen est efficace pour reprimer la licence, déraciner les vices, & faire fleurir la vertu. Il y avoit quarante ans qu'on n'avoit point fait à Lyon de Mission considerable ; encore ne l'a fit-on alors qu'avec un petit nombre d'ouvriers, & dans une ou deux Parroisses seulement. Ce dessein qu'on nous proposoit, nous parut digne de nôtre zele. D'une part rien n'est plus conforme à l'esprit de nôtre institut, que de travailler ainsi au salut des ames, par le moyen

des Missions : d'autre part, les grandes obligations que nous avons à cette illustre Ville, qui depuis nôtre établissement n'a cessé de nous combler de bienfaits, nous portoient à lui donner en cette occasion une preuve éclatante de nôtre réconnoissance. Quelque difficile que parût l'entreprise, nous crûmes qu'avec le sécours du Ciel nous pourrions l'executer. Le R. Pere *de Dortan* Provincial y consentit, & y promit ses soins. Mais comme il ne pouvoit y travailler par lui-même à raison de son employ, il me chargea de l'execution, moy, qui étois sur les lieux. Je commençay par sonder la disposition des principaux du Clergé & du Conseil de Monseigneur l'Archevéque : je les trouvay favorables. L'essentiel étoit de faire goûter ce dessein au Prélat, sans l'autorité duquel nous ne pouvions rien, & dont la faveur devoit soûtenir tout l'ouvrage. Aprés avoir récommandé la chose à Dieu, j'eus l'honneur de lui en parler.

Vous serez sans doute bien aise, Mon tres - R. Pere, que je vous fasse icy le portrait d'un Prélat, à qui nous devons tant, & qui s'est aquis dans le Royaume une si haute reputation. CLAUDE DE SAINT GEORGE, d'une des plus anciennes & des plus nobles Familles du Royaume, Archevéque & Comte de Lyon, est un de ces hommes rares que Dieu suscite de temps-en-temps pour le bien de son Eglise, & pour l'ornement de leur siecle. Dieu lui a donné un esprit éminent & un génie universel pour les Siences, qu'il a cultivé dez sa jeunesse par une étude constante & profonde. Les Siences speculatives, même les plus épineuses comme les Mathématiques, ont fait ses delices dans les commencemens. Mais l'objet principal de son travail & de ses veilles a été ce qui regarde la Religion, les Langues sçavantes, les Antiquités sacrées, l'ancienne Discipline de l'Eglise & les Canons. Sa grande érudition en tous ces points l'a fait passer avec justice dans le Clergé pour un des plus sçavans Prélats du Royaume. A ces qualités de l'esprit, il en joint d'autres plus dignes de nôtre admiration:

des mœurs irreprehenſibles dans tous les âges de ſa vie, une probité exacte, une piété ſimple & ſolide, une droiture inflexible dans ce qu'il croit de ſon dévoir, un fond rare de religion & de Chriſtianiſme, un attachement inviolable à la pureté de la Foi, une vigilance vraïment paſtorale, & les autres vertus Epiſcopales qui le font regarder comme un des plus dignes Paſteurs de l'Egliſe Gallicane. Le Roy, juge ſi équitable du merite, le nomma d'abord à l'Eveché de Clermont ; enſuite à l'Archeveché de Tours ; & enfin il l'a éléve à la dignité de Primat des Gaules attachée au ſiége Archiepiſcopal de cette Ville, lequel il occupe depuis 18. ans avec une approbation univerſelle. Tel eſt, Mon tres-R. Pere, le Prélat qui nous honore de ſa confiance ; & ſous les ordres duquel nous avons eu l'honneur de travailler en cette importante Miſſion.

On m'avoit fait craindre qu'il ne fût pas diſpoſé à favoriſer nôtre deſſein : mais Dieu qui tient les cœurs des Grands entre ſes mains, avoit déja tourné celui de ce Prélat en faveur de la Miſſion. Quelqu'un lui en avoit parlé. Il me reçût avec ſa bonté ordinaire, & me prévint ſur ce que je venois lui propoſer. Il me dit avec joye qu'il penſoit à une grande Miſſion : qu'au reſte il ne croyoit pas pouvoir choiſir de meilleurs Ouvriers que ceux de nôtre Compagnie ; ni confier ce grand ouvrage en de meilleures mains ; qu'il s'eſtimoit heureux que nous vouluſſions lui prêter nôtre ſecours dans une occaſion ſi importante, & qu'il mourroit content, s'il voyoit ce deſſein accompli ſelon ſes deſirs. Dieu le toucha ſi vivement au ſujet de cette Miſſion, qu'il en verſa des larmes : il diſoit qu'il y penſoit jour-&-nuit ; & il n'en parla plus que comme de ſa propre affaire & de ſon ouvrage.

Des diſpoſitions ſi favorables dans tous ceux de qui dependoit l'entrepriſe, nous firent concevoir une grande eſperance que Dieu la beniroit ; & nous penſâmes tout de bon aux moyens de l'executer.

Il

Il nous sembla que, pour proportionner la Mission à la grandeur de la Ville, à la multitude du peuple, & au besoin qu'il avoit d'instruction, ce ne seroit pas assez d'en faire les exercices dans une ou deux Eglises; cela n'auroit pas suffi pour le tiers des Citoyens: Mais qu'on devoit embrasser en-même-temps toute la Ville, & mettre pour ainsi dire le feu à tous les quartiers; & pour cela qu'il ne falloit pas moins de cinq Eglises, où l'on fit tout-à-la-fois les exercices de la Mission. Nous consultames les plus habiles Missionnaires qui se trouverent au College; nous primes surtout les avis de *MONSEIGNEUR ANTOINE SICAUD*, Evêque de Synope, que son merite, sa capacité, son application au bien du Dioceze ont rendu si cher à Monseigneur l'Archevêque, qu'aprés l'avoir toûjours honoré d'une confiance particuliere, il l'a enfin élevé pour derniere marque de son estime à la dignité de son suffragant: nôtre Mission n'a pas eu de plus zelé protecteur que lui.

Monsieur *Manis* premier grand-Vicaire & tres-affectionné à nôtre Compagnie, nous promit tout son credit. Nous trouvâmes encore un grand secours dans Monsieur *Terrasson* Custode de Sainte Croix, & grand-Vicaire dans le Dioceze. Il avoit à cœur autant que personne cette Mission; & tout le temps qu'elle a duré, il a fait dans sa Parroisse tout ce qu'on pouvoit attendre d'un vray zele.

Ces trois Messieurs s'interessant autant que nous-mêmes à cette bonne œuvre, jugerent que nous ferions bien de nous assembler, pour deliberer sur tout ce qui la concernoit, & prendre de justes mesures pour l'execution. Nous proposames dans cette assemblée nôtre plan & toutes nos vûës; & voicy ce qui fut resolu. 1. Qu'on choisiroit cinq Eglises, qui par leur grandeur & par leur situation seroient les plus commodes pour la Mission. Ces Eglises furent les quatre principales Parroisses à sçavoir, l'Eglise de sainte Croix, celles de S. Paul, de S. Nizier & de S. Pierre; & la cinquiéme fût l'Eglise de l'Hopital. A ces cinq Eglises on en ajoûta

dans la ſuite une ſixiéme, qui fut la Parroiſſe d'Ainay, pour ſatisfaire aux deſirs empreſſés des perſonnes de la premiere diſtinction de la Ville, qui habitent dans ce quartier, & qui voulurent abſolument qu'on leur donnât ce moyen de participer plus facilement aux fruits de la Miſſion. 2. Que la Miſſion ſeroit précedée & annoncée par un Mandement particulier de Monſeigneur l'Archevêque, & que ce Mandement ſeroit publié dans toutes les Parroiſſes, & affiché à l'ordinaire dans toute la Ville. 3. Que l'ouverture de la Miſſion ſe feroit le quatriéme Dimanche aprés Paques 24. Avril, & qu'elle dureroit ſans interruption juſqu'au Dimanche avant la fête-Dieu vingt-deuxiéme May. 4. Qu'on feroit quatre exercices par jour dans chaque Egliſe, le premier à la pointe du jour, le ſecond à dix-heures du matin, le troiſiéme à deux-heures aprés midi, & le quatriéme à cinq-heures du ſoir. 5. On me chargea du ſoin de chercher les Ouvriers neceſſaires, & d'un merite qui répondît à la grandeur de l'entrepriſe; & de leur envoyer de bonne heure les inſtructions convenables: on jugea qu'il n'en falloit pas moins de vingt-cinq à trente. 6. On convint qu'il ſeroit fort utile pour le fruit de la Miſſion, de dreſſer un plan ſuivi de toutes les matieres de Sermons & d'inſtructions, qu'on devoit y traiter; auquel plan les Prédicateurs ſe conformeroient, en ſorte que tous les jours dans châque Egliſe, & à la même heure on prechât les mêmes ſujets, afin-que par cet ordre & cette uniformité, tous les Miſſionaires allant à un même but, & par les mêmes voyes, l'impreſſion fût generale, & ſe fit ſentir la même par tout: d'où l'on tireroit encore cet avantage, que les auditeurs, que l'inconſtance ou la curioſité pourroit mener en differentes Egliſes, ſeroient par tout frapés également de la même ſuite des Matieres.

Cela étant ainſi réſolu, je laiſſay au Pere *Guevarre*, un des plus anciens & des plus experimentez Miſſionaires du Royaume, le ſoin de former le plan de toutes les matieres

qu'on devoit traiter ; ce qu'il executa en habile homme. Moy de mon côté, ayant consideré dans nôtre Province les Prédicateurs qui étoient en état de nous servir, j'en trouvay un nombre suffisant de tres-habiles, qui avoient prêché avec beaucoup de réputation dans les principales Villes du Royaume, & même à la Cour. Je leur écrivis à tous pour leur proposer le dessein de Monseigneur l'Archevéque, & les inviter à venir prendre part à cette grande Oeuvre. Je les priay en-même-temps de m'envoyer la liste de tous leurs Sermons, afin de pouvoir sur cela plus facilement regler le plan des matieres, & leur assigner ensuite à châcun celles qu'ils auroient à traiter. J'eus la consolation de voir qu'aucun ne s'excusa : ils s'offrirent même tous avec une espece d'empressement qui augmenta ma confiance pour l'heureux succez de la Mission. Je reçûs avec leurs reponses la liste des Sermons que j'avois demandée, sur laquelle il nous fut aisé de disposer les matieres qu'on devoit prêcher. Je trouvay, sans sortir de Lyon, un nombre d'excellents Ouvriers, & en particulier le Pere *de la Ferté* si celebre dans le Royaume, qui étoit venu de Paris prêcher le Carême à Ste Croix, où il s'étoit aquis une reputation extraordinaire, & avoit fait de tres grands fruits. Je le priay de se mettre à la tête de la Mission : il l'accepta de bon cœur, & s'offrit à précher non seulement tous les jours, ce qu'on n'auroit osé lui demander ; mais même deux fois parjour, ce qu'il executa en-effet dans la suite. Tous les autres Predicateurs suivirent un si bel exemple, & s'engagerent sans la moindre resistance.

Malgré toutes ces dispositions favorables, on ne laissoit pas de craindre beaucoup pour le succez. Le dessein paroissoit trop vaste, & peu de personnes l'approuvoient dans toute son étenduë : On disoit que Lyon, tout grand qu'il est, ne fourniroit jamais à six Eglises un monde suffisant pour faire honneur à la Mission, & qu'il étoit impossible qu'elle n'échoûat en quelque endroit : qu'il eût fallu se

borner à deux Egliſes, & tout-au-plus à trois : que certains Prédicateurs plus celebres attireroient infailliblement toute la foule ; tandis que les autres auroient la douleur & la confuſion d'être abandonnez : que Lyon étant preſque tout compoſé d'ouvriers qui gagnent leur vie au jour la journée, ou de gens appliqués au Négoce, il ne falloit pas attendre que ces gens-là quittaſſent leur travail & leur Négoce, pour aſſiſter quatre fois par jour aux exercices d'une Miſſion. Chacun faiſoit ſur cela ſes raiſonnemens, & concluoit que nous échoüerions ; les Prédicateurs eux-mêmes ont avoüé qu'ils étoient venus avec cette défiance, & qu'ils ne croyoient pas que la choſe pût jamais reüſſir.

Dieu ne permit pas que ces oppoſitions nous rebutaſſent: nous comptions uniquement ſur le ſecours du Ciel ; & pour l'attirer ce ſecours, nous engageames toutes les Ames ſaintes de nôtre connoiſſance en differentes Provinces à faire des prieres pour ce ſujet.

Nous mîmes la Miſſion ſous la protection ſpeciale de la ſainte Vierge & des Anges tutelaires de cette Ville : toutes les prieres ſe faiſoient à leur honneur. J'écrivis en particulier au P. Recteur du Noviciat d'Avignon, le priant de recommander la Miſſion aux ſaintes ferveurs de ſes Novices, leſquels ne ceſſerent de faire des prieres, des Communions & des pénitences pour cette fin. Un grand nombre de Monaſtéres de cette Ville faiſoient aſſidûment la même choſe ; & c'eſt à tant de prieres qu'on doit attribuer les benedictions que Dieu a répandu ſur la Miſſion.

Nous étions cependant occupes à régler les ſujets des Sermons, & à les diſtribuer en diverſes feuilles pour être envoyés aux Miſſionnaires ; &, ce qui étoit plus important & plus difficile, nous travaillions à faire une juſte & ſage combinaiſon des Ouvriers, qui devoient travailler dans chaque Parroiſſe. Quelques-uns jugeoient qu'il ne falloit pas les fixer en certaines Egliſes determinées, d'où ils ne ſortiſſent point ; mais qu'il faloit les faire paſſer dans toutes tour

à

à tour, afin que chacun participât également aux avantages & aux désavantages. Tout bien consideré, on jugea plus expédient de les fixer ; & la suite a fait voir qu'on avoit pris le bon parti : sans cela les Parroisses n'eussent pas été servies avec la même affection & le même soin. La peine fut donc de les combiner : nous comprenions que le bien de la Mission dépendoit de là ; mais il étoit bien dangereux de s'y tromper, eu égard aux différens caractéres d'un si grand nombre de Prédicateurs. La prudence humaine est bien courte dans ces rencontres ; nous le sentions parfaitement.

J'attribuë à la protection & à la direction des saints Anges, à qui on ne cessoit de recourir, le choix auquel on s'arrêta : tout le monde a reconnu qu'on n'en pouvoit souhaiter un plus convenable & aux Missionaires entr'eux, & au bien des Parroisses. Je suis persuadé, & je rends ce témoignage avec joye à l'honneur de ces celestes Intelligences, qu'aprés l'intercession de la Reine du Ciel, nous devons à leur secours tout le succez de la Mission. Je suis convaincu que les hommes Apostoliques ne sçauroient trop les honorer & les invoquer dans leurs entreprises ; & qu'ils ne peuvent avoir auprés de Dieu une protection plus puissante.

Voicy donc quel fut le partage qu'on fit des Prédicateurs dans chaque Parroisse : on les marquera simplement selon leur ordre d'ancienneté.

A la Parroisse de sainte Croix.

P. Barthelemy Bonnaud.
P. Jean Lombard.
P. Claude Pierre Girardot.
P. Jacques Fulchiron, *Instruct.*
P. Claude François Milley.

A la Parroisse de saint Paul.

P. Jean Chapuys.
P. Charles Emmanuel Montillet, *Instruct.*
P. Jean Claude Basset, *Rect. du 2e. College.*
P. Jean Etienne Chifflet.
P. Ignace Gerard.

A la Parroisse de saint Nizier.

P. Loüis de la Ferte'.
P. Andre' Guevarre, *Instruct.*
P. Claude Hôte.
P. Thomas Bernard Felon.

A la Parroisse de saint Pierre.

P. Jean Etienne Grosez.
P. Jean de Ressins.
P. Dominique de Colonia, *Instruct.*
P. François Renaud.
P. Claude François Milley, *il préchoit en deux Eglises.*

A la Parroisse d'Ainay.

P. Barthelemy Bonnaud, *il préchoit en deux Eglises.*
P. Jean Vibert. *

* Il ne devoit y avoir que deux exercices dans cette Parroisse parce qu'elle est fort écartée.

A l'Eglise de l'Hôpital.

P. Ange du Mulin, *Instruct.*
P. Jacques Joseph Bontoux.

P. Felix Loüis de Ruols ; *Recteur du College de Mâcon.*

P. Jean François-Xavier de Russy.

P. Guy Cottel.

Ces vingt-cinq Predicateurs destinez à remplir ces six Eglises ne furent pas les seuls Ouvriers qui eurent part aux travaux de la Mission : la moisson devint si abondante, qu'il fallut en augmenter le nombre jusqu'à quarante-quatre.

Environ les Fêtes de Pâques, j'écrivis de nouveau à tous les Missionaires qui étoient dispersés en differentes Villes, la pluspart fort éloignées. Je leur envoyai la liste des matieres qu'ils devoient traiter, & les priai de se rendre icy environ le vintiéme d'Avril. Mais comme il étoit à propos que deux d'entr'eux, qui avoient plus d'experience & qui devoient conduire l'ouvrage, vinssent avant les autres pour disposer toutes choses, & commencer à mettre la Ville en mouvement, je les priai d'arriver de meilleure-heure.

Le bruit de la Mission que les Jésuites entreprenoient commença alors à éclater dans le public, & se répandit jusque dans les Provinces voisines. Il y excita, comme il arrive en ces rencontres, differens mouvemens. Les gens de bien en loüoient Dieu, & s'en réjoüissoient : plusieurs étrangers resolurent de venir à la Ville par le désir de profiter de cette occasion de salut ; & les habitans de Lyon, qui avoient acoûtumé d'aller à la campagne en cette saison, touchez du même désir suspendirent leur voyage & le differérent à un autre temps. Mais ces bonnes dispositions ne furent pas universelles. Le Démon ne pût voir tranquillement une entreprise qui devoit être si funeste à son Empire : il suscita des gens pour la traverser. Il falloit bien qu'une œuvre comme celle-cy fût marquée au caractére des œuvres de Dieu,

qui ne s'accompliſſent gueres qu'au milieu des contradictions : nous n'euſſions pas bien auguré du ſuccez de la Miſſion, ſi l'Enfer n'eût paru la craindre.

Nous vîmes donc tout-à-coup, ſans en connoître la cauſe & ſans que nous pûſſions nous rien reprocher, un nombre de gens s'élever contre la Miſſion, en parler avec mépris, la regarder comme une entrepriſe vaine & à contretemps, nous imputer des veües & des intentions indignes de nôtre état, répandre des bruits ridicules dont on rempliſſoit la Ville, & qui trouvoient créance même parmi les honnêtes gens : & quoi que jamais Miſſion n'ait été faite avec plus de déſintereſſement, puiſque nous n'avions ni exigé ni demandé rien à perſonne (nous n'avions même aucun fonds étranger) on ne laiſſoit pas de ſemer ſur cela même des fauſſetés propres à rendre la Miſſion & les Miſſionnaires odieux.

Nous n'oppoſâmes à cette tempête que la patience & des prieres plus ferventes. Trois ſemaines avant l'ouverture de la Miſſion, on alloit du College dire tous les jours une Meſſe dans la Chapelle de la ſainte Vierge, qui eſt ſur la montagne de *Forviere* celébre par la dévotion du peuple : on diſoit en-même-temps dans l'Egliſe du College à la Chapelle des Anges une Meſſe à leur honneur.

Les Monaſtéres de Religieuſes renouvellerent leur ferveur. Il y eut pluſieurs Communautez où ces ſaintes Filles ne ceſſerent juſques à la fin de la Miſſion de faire châque jour des prieres & des penitences pour ce ſujet. Ce que nous avons appris en particulier ſur ce point du zele des Filles de ſainte Thereſe eſt tout-à-fait digne de l'eſprit de leur Seraphique Mere.

Enfin huit jours avant l'ouverture parut le Mandement de Monſeigneur l'Archevêque : il y exhorte ſon troupeau d'une maniere forte & touchante à faire des fruits dignes de pénitence, & à profiter pour cela du ſecours extraordi-

naire qu'il leur procuroit. Ce Mandement, * qui peut passer pour un modelle en ce genre, eut tout l'effet qu'on pouvoit s'en promettre : la voix du Pasteur fut écoutée, & ce fut la derniere disposition à recevoir avec fruit la Mission.

* Voyez le à la fin.

Cependant les Missionaires s'étant mis en chemin au temps marqué, arriverent tous en bonne santé la semaine qui précédoit la Mission. Deux jours avant qu'elle commençât, nous allames tous ensemble au Palais Archiepiscopal, pour y rendre nos devoirs à Monseigneur l'Archevêque il nous reçût avec une bonté de Pére ; il vit avec joye ce grand nombre d'ouvriers, qui venoient de tant d'endroits différens & de si loin pour travailler sous ses ordres : Nous nous prosternâmes tous à ses pieds pour recevoir sa bénédiction, qu'il nous donna avec beaucoup d'affection, touché jusques aux larmes. Il dit sur nôtre Compagnie mille choses obligeantes que la bonté de son cœur & la circonstance présente lui inspiroient. Aprés lui avoir marqué nôtre réconnoissance, & le désir que nous avions tous de répondre à l'honneur qu'il nous faisoit, en nous confiant le salut de ses oüailles dans une occasion si importante, nous prîmes congé ; & châcun ne pensa plus qu'à se préparer à remplir avec dignité le poste qui luy étoit échu.

C'est une chose remarquable que parmi tant de Prédicateurs si differens d'âge, de païs, & de caractére d'esprit, il n'y en eut point qui ne fût satisfait de la place qu'on luy avoit assignée ; quoique ces places fussent entre-elles fort inégales. J'avois craint de ne pas trouver aisément des Prédicateurs pour le Sermon qui devoit se faire au point du jour ; mais Dieu voulut, que ceux même que je n'aurois osé inviter pour cet exercice, s'offrirent de leur plein gré : & ces heures les plus incommodes furent remplies par des Missionaires du premier merite.

La veille de l'ouverture de la Mission, on donna ordre par tout qu'on sonnât les cloches comme aux veilles des gran-

des ſolemnités : le lendemain matin on fit dans les Parroiſſes une Proceſſion ſolemnelle pour invoquer le ſecours divin : & enfin l'aprés-dîné aprés Veſpres, les Miſſionaires monterent en Chaire dans les ſix Egliſes déſignées & préparées à ce ſujet, & y commencerent leur Miſſion.

Il ſembloit que toute la Ville fût accouruë dans ces ſix Egliſes, tant la foule êtoit extraordinaire ; tout y regorgeoit juſques dans les ruës. Nous n'en fûmes pas trop ſurpris ; c'êtoit le prémier jour ; la nouveauté pouvoit attirer ; & d'ailleurs c'êtoit un Dimanche, où le peuple libre du travail aſſiſte volontiers au ſervice divin. Mais il parût bien-tôt que ce concours étoit l'effet d'une cauſe extraordinaire : le lendemain jour de travail, toutes les Egliſes furent remplies dez le point du jour ; & ce fut la même choſe juſqu'au ſoir à tous les exercices. La foule augmenta les jours ſuivans, & vint à un tel point qu'on fut obligé de prendre des meſures pour prévenir les accidens : long-temps avant l'aube du jour les rües étoient pleines de peuple qui couroient aux Egliſes : & comme les portes ſe trouvoient fermées, la preſſe y étoit ſi grande, qu'il y avoit danger qu'on ne s'étouffât. Cela obligea Meſſieurs de l'Egliſe de ſaint Nizier, d'ordonner qu'on ouvrît toutes les portes de l'Egliſe avant les trois-heures du matin : cette vaſte Egliſe, qui peut bien contenir cinq à ſix mille perſonnes, ſe rempliſſoit quatre fois par jour : c'êtoit la même choſe dans les autres Egliſes. L'empreſſement d'aſſiſter à tous les exercices de la Miſſion étoit général ; Meſſieurs les Curés, & les Miſſionaires eux-mêmes en étoient dans l'étonnement. Il n'y eut perſonne dans nôtre Collége qui ne voulût être témoin d'une ferveur qui paroiſſoit ſi extraordinaire ; on ſortoit exprés pour ſe convaincre par ſes yeux de ce qu'on avoit peine à croire ſur le raport d'autruy ; & tous avoüoient à leur retour que le bruit public n'ajoûtoit rien à la vérité.

Un moyen excellent, dont on ſe ſervit pour entretenir

cette dévotion des peuples & enflammer le désir qui les animoit de profiter de la Mission, fut l'Indulgence pleniere accordée par le Pape : on eut soin durant les premiers jours de la publier à tous les exercices. On avoit fait imprimer la Bulle ; on l'avoit affichée avec le Mandement ; on la lût en Chaire, on l'expliqua ; on fit remarquer la certitude la solidité de cette Indulgence en particulier ; & ce motif, que l'experience fait voir être un des plus puissans sur l'esprit des bons Catoliques, produisit un effet merveilleux. On publia avec le même appareil les pouvoirs extraordinaires accordez par Monseigneur l'Archevêque pour tous les cas reservez, toutes les dispenses & absolutions qui dépendoient de luy. On fit envisager par tous ces endroits la Mission comme une espece de Jubilé, qui facilitant à toute sorte de personnes, même aux plus grands pecheurs, leur conversion, devoit exciter dans tous les cœurs le désir de retourner à Dieu, & de travailler en ce temps de bénédiction à la grande affaire du salut. Il faut avoüer d'ailleurs que les Missionaires remplissoient admirablement leur ministere, & meritoient la foule qui les suivoit : châque Parroisse se trouva si bien pourvûë à son gré, qu'aucune n'envia le sort des autres : châcune resta dans sa propre Eglise, & personne ne fut tenté d'aller chercher ailleurs à contenter sa dévotion ou sa curiosité.

Le concours augmentant donc ainsi châque jour, on fut obligé dez la fin de la prémiere semaine de dresser des échaffauts dans diverses Eglises : on le fit à S. Nizier, à S. Pierre, & à l'Hôpital ; & on l'eût pû faire de même à Sainte Croix & à S. Paul, si cela n'eût êté inoüi dans ces Eglises.

C'est principalement les jours de Fête qu'on admiroit l'empressement qu'avoit ce bon peuple d'entendre la parole de Dieu de la bouche des Missionnaires. Les Eglises ne désemplissoient point ; & plusieurs y restoient presque toute la journée, n'osant en sortir, même pour prendre

leur nourriture de peur de ne plus trouver place à leur retour.

Mais (ce qu'on aura peine à croire) comme ces six Eglises & les vingt-deux exercices qui s'y faisoient châque jour ne suffisoient pas encore pour satisfaire cette sainte avidité du peuple ; ceux des autres Parroisses, qui ne pouvoient trouver place dans les Eglises de la Mission, s'en plaignirent, & souhaiterent d'avoir aussi des Missionaires dans leur propre Eglise. Cela obligea Messieurs les Curez de *la Platiere*, de S. *Vincent* & de S. *George* de nous demander des Prédicateurs pour leurs Parroisses. Messieurs de *la Charité* demanderent la même grace pour leur Eglise. Nous eûmes recours dans ce besoin à nos jeunes Peres : ils allerent prêcher dans tous ces endroits, & ils furent oüis avec le même concours que les Missionaires.

Nous avions outre cela neuf Cathechistes, qui instruisoient tous les jours en des Eglises differentes les Enfans garçons & filles séparément, pour les disposer à la premiere Communion. Ces Instructions quoique destinées pour les enfans, étoient suivies les jours de Fête comme les Sermons : le Peuple y alloit en foule, trouvant sa consolation à avoir du moins par cet endroit quelque part à la Mission.

Ainsi les exercices, qui étoient bornés les jours ouvriers à vingt-deux, croissoient les jours de Fête jusqu'à trente-cinq.

Toute la Ville s'apperçût bientôt de cette assiduité du peuple dans les Eglises, & du fruit que la Mission produisoit. Les Cabarets, les Jeux publics, les Promenoirs au dedans & au dehors de la Ville ; tous ces lieux, qui avoient coûtume de fourmiller les jours de Fête d'un peuple infini qui s'y délassoit du travail de la semaine, furent désertés ; les Eglises attiroient tout.

Les Sujets des Sermons durant cette premiere semaine furent les grandes & importantes verités du Salut ; des fins

fins dernieres, du peché mortel, de la pénitence : en un mot tout ce qui peut ébranler plus fortement les consciences, & les porter à une sincére conversion.

Les cœurs étant ainsi préparés, on jugea qu'il étoit temps de commencer les Confessions, & de disposer aux Communions générales. C'est l'usage dans nos Missions de faire faire des Communions générales séparément aux filles, aux Femmes, aux garçons & aux hommes. Tout le fruit de la Mission, ou du moins l'essentiel, consistant en une Confession bien faite, & en une sainte Communion qui dispose l'Ame à gagner l'Indulgence pléniere ; on ne doit rien oublier, pour fournir aux Peuples le moyen de se bien aquitter de ces actions importantes : Or en séparant ainsi châque état, on donne & aux Confesseurs & aux pénitents une grande facilité de remplir leurs devoirs. On commence par les Filles comme par celles qui ont besoin de moins de temps pour étre touchées, & qui ont plus de docilité pour suivre les impressions qu'on veut leur donner; & on finit par les hommes dont la conversion est plus difficile & plus importante. On annonça donc les derniers jours de cette prémiere semaine la Communion générale des Filles, & comme ce devoit être la prémiere action d'éclat dont tout le Public seroit témoin, on prit toutes les mesures propres à la faire réussir avec édification. On l'annonça plusieurs fois dans châque Eglise de la maniere la plus propre à exciter la ferveur des filles : on fixa le jour de leur Communion au mécredy de la seconde semaine, qui fut le 4. Mai : on les avertit de ne pas attendre le dernier jour pour aller à confesse ; & pour faciliter l'approche de ce Sacrement, on pria les Confesseurs d'être exacts à se trouver partout où il seroit besoin. Outre soixante Confesseurs Jesuites répandus dans nos trois Maisons, & dont plusieurs étoient distribués dans les Eglises de la Mission, Monseigneur l'Archevêque à nôtre sollicitation avoit donné ses pouvoirs à tous les Prêtres sécu-

liers & réguliers qui seroient appellés pour confesser dans ces mêmes Eglises ; & on y avoit pour cela disposé un nombre suffisant de Confessionaux. Sa Grandeur donna encore le même pouvoir à quatre Confesseurs de châque Communauté réligieuse qui pourroient confesser dans leurs propres Eglises. Tous ces Confesseurs travaillerent avec une assiduité infatigable ; & on ne peut dire combien tout le monde étoit animé au travail par le nombre & la ferveur des pénitens qui se présentoient.

Voicy la méthode qu'on suivoit pour ces Communions générales. La veille du jour de la Communion, l'instruction de l'aprés-dîné étoit employée en partie à donner tous les avis nécessaires pour la cérémonie du lendemain: personne ne devoit se trouver dans les Eglises ce matin là que ceux qui devoient Communier ; & on avertissoit les autres de leur laisser ce jour-là la place libre. Aprés le Sermon du soir, on vuidoit les Eglises de tout ce qui pouvoit embarasser, bancs, chaises &c : on les faisoit balïer avec soin, & on rangeoit tout tres proprement. Le lendemain dez le grand matin les Missionnaires se rendoient à leurs Parroisses, les uns pour achever de Confesser & réconcilier les pénitents, les autres pour les Exhortations qu'on devoit faire ; d'autres enfin pour ranger les Processions & les Communians. A quoi les Missionnaires ne suffisant pas dans quelques Parroisses plus nombreuses, on leur donna pour leur ayder quelques jeunes Péres du Colége.

Les Missionaires résolurent de garder en cette Ville-cy la même méthode qu'ils ont coûtume d'observer dans les autres Missions ; qui est de faire marcher en Procession dans les ruës de châque Parroisse, le flambeau à la main, ceux qui doivent communier. Messieurs les Curez crurent d'abord que cela ne réüssiroit point à Lyon, & qu'on n'obtiendroit pas des Demoiselles de la Ville, beaucoup moins des Dames & des Messieurs, de paroitre ainsi publiquement en Procession, & ils dissuadoient les Missionaires de

le tenter. Mais l'experience fait voir que tout devient possible & même aisé, quand une fois on s'est rendu maître des esprits ; & que les cœurs sont touchez des mouvements de la pénitence. Les Missionaires ne trouverent nulle résistance à tout ce qui leur plut de préscrire, & ce prémier jour-cy toutes les filles se rangerent comme on voulut, Demoiselles & autres, & allerent par tout où on trouva bon de les conduire. D'abord on s'assembloit dans les Eglises ; puis à l'heure marquée un Missionaire montoit en chaire, & faisoit une courte exhortation propre à disposer, & à la Communion qu'on alloit faire pour gagner l'Indulgence pléniere de ses pechez, & à la Procession qui la précedoit, où la modestie, l'esprit de pénitence devoient éclater. On les faisoit ensuite défiler deux à deux précédées de la Croix qu'une d'entre elles portoit, ayant à ses côtez deux compagnes qui portoient des chandeliers : toutes suivoient s'associant indifféremment à la prémiere qui se rencontroit, & chantant les Litanies. Un Missionnaire ou plusieurs en surplis avoient soin des rangs, & le Clergé de la Parroisse terminoit la Procession, & chantoient quelques Pseaumes ou quelques prieres. A mesure que la Procession rentroit dans l'Eglise, ceux qui la composoient se partageoient également & se rangeoient de côté & d'autre, laissant au milieu un espace large d'environ huit à dix pieds entouré de bancs couverts de napes, où les Prêtres devoient distribuer la Communion à la fin de la Messe. La curiosité fut grande ce prémier jour pour voir quel succez auroit cette Communion générale des Filles, qui devoit être comme le prémier fruit de la Mission. Il surpassa toutes nos espérances. Je fus bien aise de m'en convaincre par moy même & d'en être témoin ; & j'avoüe que je fus autant étonné du nombre des Filles, que charmé de l'ordre & de la modestie qui regnoient par tout. Je commençai par la Parroisse de *saint Pierre* comme la plus voisine du Colége ; la Procession y

fut d'environ deux mille filles. De là j'allay à *saint Paul*; c'estoit la Parroisse où l'on avoit plus apréhendé que cette Communion générale ne réussit pas : cependant il n'y en eut point, ni de plus nombreuse par rapport à la Parroisse, ni de plus édifiante : on remarqua qu'il n'y manqua pas deux filles de quelque distinction. Elles furent en tout environ quinze cents. Les Missionaires avoüerent qu'ils n'avoient jamais rien vû de plus touchant que cette cérémonie. Ils en verserent des larmes ; & le Vicaire de *S. Paul* en fut lui-même si touché qu'il vint exprés me voir le lendemain uniquement pour marquer sa joye des fruits inésperez que la Mission faisoit dans sa Parroisse. La Communion de sainte Croix, où je me transportay encore, ne pouvoit manquer d'avoir tout le succez possible, sous la conduite de Monsieur *Terrasson* qui animoit tout par son zele & son application assistant à tout & pourvoiant à tout. La Procession s'y fit avec toute la modestie & tout le bel ordre qu'on pouvoit désirer, & on y compta comme à *S. Paul* environ 1500. filles.

Saint Nizier comme la plus grande Parroisse fournit aussi le plus grand spectacle : on fit monter le nombre des filles qui furent à la Procession jusqu'à cinq ou six mille. Ce qui est certain, c'est que cette Eglise toute vaste qu'elle est, ne le fut pas assés pour les contenir toutes. Monseigneur *de Synope*, qui secondant en toutes choses les intentions de Monseigneur l'Archevêque, n'oublia jamais rien de ce qui dépendoit de lui pour rendre la Mission plus éclatante & plus utile aux peuples, voulut assister lui même à la Procession, & y engagea une grande partie du Chapitre & du Clergé de *S. Nizier*. Il fit le même honneur aux autres processions qui suivirent.

La Communion qui se fit à l'Eglise de l'Hôtel-Dieu répondit aux quatre autres pour la multitude, la modestie & l'arrangement : tout s'y passa de la même maniere.

Pendant la Messe où l'on devoit communier, un Missionaire faisoit en Chaire des Actes pour disposer à la Communion;

munion ; & on chantoit par intervalle divers Cantiques propres à exciter la dévotion. Le temps de la Communion arrivé, Messieurs les Curez, ou d'autres Prêtres par leur ordre, prenoient les Ciboires remplis d'Hosties consacrées, & distribuoient le Pain de vie plusieurs à la fois, sans que la multitude de ceux qui le recevoient causât aucune confusion, tant il y avoit d'ordre par tout. On peut asseurer au-reste qu'une Communion générale faite avec cet appareil aux yeux de toute une Ville, & dans tous les quartiers à la fois, est un spectacle des plus touchans, & des plus capables d'inspirer la piété même aux plus libertins. Toute la Ville paroissoit être en Procession & en prieres ce matin-là ; & il est aisé de juger de l'effet que peut produire une Procession d'environ douze mille Filles distribuées en tant d'endroits differens, & marchants avec cette modestie qu'on a dépeinte : aussi ce prémier exemple mit-il une ferveur admirable dans toute la Ville, comme il parut aux Communions suivantes.

L'action d'humilité & de pénitence, que les Missionaires ont coutume d'éxiger des filles en cette occasion, contribua encore beaucoup à augmenter la piété dans les familles & le désir de profiter de la Mission. Avant que les filles qui ont communié sortent de l'Eglise pour se retirer chez elles, les Péres qui ont soin ce matin-là de les exhorter, profitant des saintes dispositions où elles se trouvent, leur rappellent les fautes qu'elles ont commises contre leurs péres & meres, maîtres & maîtresses, à qui leurs désobeïssances ont causé si souvent du chagrin, & arraché, sur tout parmi le peuple, des juremens & des malédictions contre elles. Ils leur representent l'obligation qu'elles ont de reparer ces fautes, & que c'est là le jour, où il faut sans differer s'aquiter de ce devoir de pénitence : ils les exhortent donc de cette maniere pathetique qui triomphe des répugnances, d'aller au sortir de l'Eglise demander pardon à genoux à leurs parens, & à leurs maîtres ; & prier

F

les péres & meres de leur donner leur benédiction. Il arrive toûjours, qu'un grand nombre de ces Filles font touchées des fentimens qu'on leur infpire, & éxécutent fidelement ce qu'on leur a préfcrit: elles vont fe mettre à genoux devant leurs peres & meres, leur demandent pardon & leur benediction, ce quelles ne font gueres fans larmes. Ce fpectacle qu'on n'attend pas, furprend, édifie, touche, attendrit toute la Famille. Les peres, & meres, voyant leurs filles à leurs pieds, pleurent de tendreffe avec elles, les relevent, les embraffent, leur pardonnent; & il arrive fouvent qu'à peine une de leurs filles s'eft relevée de leurs pieds, qu'une autre rentrant au logis, s'y jette à fon tour & renouvelle l'attendriffement & les larmes. L'éxemple des filles de la maifon attire celui des fervantes, & toute la famille refte édifiée d'une conduite fi chrétienne. Une pratique fi fainte ne pouvoit manquer d'avoir à Lyon beaucoup de fuccez parmi un peuple auffi docile & auffi porté à la piété. En-effet une partie de ces filles, qui venoient de communier, touchées des avis falutaires qu'on leur avoit donné, fe retirerent la componction dans le cœur, & ne furent pas plutôt rentrées chez elles, que fe jettant aux pieds de leurs peres & meres elles leur demanderent humblement pardon de leurs fautes paffées avec leur benédiction. La tendreffe des parents & furtout des meres fut emue : les Miffionnaires en furent témoins ce même jour; car quelques Demoifelles, encore toutes attendries des larmes de leurs Filles, les aïant rencontré comme ils fortoient de l'Eglife, ah! mes Péres, s'écrierent-elles, qu'avez-vous dit à nos enfants? que leur avez-vous enjoint de faire? elles nous ont mis tous en larmes.

La seconde semaine fut deftinée à précher contre les vices particuliers, l'Impureté, la vie molle, les inimitiés, l'avarice, la medifance, & on commança le lundy par le pardon des injures. On traita par tout cette matiere avec beaucoup de zele, & on ne tarda pas de

recueillir le fruit de ces sermons. Pour faciliter durant le cours de la Mission les réconciliations qui devoient en être un des principaux effets, on établit deux Bureaux pour les accommodemens. Ces Bureaux devoient être composez châcun de six personnes, deux Ecclésiastiques constitués en dignité, deux Gentis-hommes ou Officiers du Présidial, un Advocat & un Marchand, afin qu'il y eut des gens propres pour toutes sortes d'affaires : le prémier Bureau s'assembloit au Palais Archiépiscopal, le second dans l'Hôtel de Ville.

On n'eut pas plûtôt annoncé ce saint établissement qu'il vint de tous côtez des gens de toutes conditions, porter leurs differents à ces deux Tribunaux. Ils tenoient leurs séances tous les jours avec une assiduité, que la seule charité peut inspirer ; & on peut dire qu'il se vuida plus d'affaires dans ces Bureaux, & qu'on y termina plus de differents pendant trois semaines, qu'on n'en auroit expédié durant les années entieres dans les justices ordinaires. Des procez invéterés, dont on n'esperoit point de fin, furent terminez : on remit la paix dans un grand nombre de familles ; on réconcilia plusieurs ennemis ; & le nombre des affaires augmenta si fort, qu'il fallut continuer ces assemblées plusieurs jours aprés la Mission.

Cependant la ferveur augmentoit de jour-en-jour dans la Ville, & le zele des Ouvriers s'enflammoit aussi de plus-en-plus. On s'étoit proposé pour fin de travailler à la sanctification de toute sorte de conditions, & de donner des soins particuliers aux plus pauvres & aux plus abandonnés. Pour cela on entreprit cette seconde semaine, une Mission séparée pour les gens de livrée, cochers, porteurs de chaise, laquais, & palfreniers. On crut que ces gens là, ayant d'une part grand besoin d'instruction & de conversion, & ne pouvant de l'autre s'assujetir aux éxercices réglés de la Mission générale ; il étoit expedient, pour ne pas les laisser sans secours, de les assembler en particulier aux

heures qui leur seroient commodes, afin de travailler ainsi éfficacement à leur salut. Dieu benit ce dessein que le zele inspiroit : les Maîtres, excités par les motifs qu'on leur apporta tirés du salut de leurs domestiques, qu'ils sont obligés de procurer ; & de leur propre interêt, qui se trouve toûjours à avoir des valets gens de bien ; leur donnerent la liberté de venir aux instructions: & ceux-cy, touchés de cette attention particuliere qu'on avoit pour eux, & se trouvant animés de ce même esprit, qui sembloit s'être emparé de toute la Ville, pour les porter tous à profiter de la Mission ; vinrent aux instructions avec un empressement admirable. On leur avoit assigné trois endroits pour s'assembler ; deux deçà la Saone & un au delà, afin de les ramasser ainsi plus commodément de tous les quartiers de la Ville. Deçà la Saône, ils s'assembloient au grand Colége & à l'Eglise *de la Charité* ; & au delà, ils se rendoient à la Chapelle de *saint Alban*, parce qu'on n'avoit pas trouvé dans le second Colége d'endroit assez grand pour les contenir. On les assembloit à cinq heures du matin, & on ne les retenoit qu'une heure & demi pour ne pas donner sujet aux maîtres de se plaindre. On leur disoit la Messe, on leur faisoit des exhortations à leur portée sur les plus importantes verités de la Foy, & des instructions solides sur les Sacrements qu'ils devoient recevoir.

Cette Mission dura treize jours, & on eut la consolation de leur voir faire presque à tous des Confessions générales. Le jour de leur Communion étant venu, ils se rendirent le matin au grand Colége, où ayant reçu les derniers avis de leurs directeurs, ils en sortirent en Procession au nombre de six-cents quatorze pour aller faire leur Communion à l'Eglise *de la Charité*, le cocher de Monseigneur l'Archevêque portant la Croix & deux de ses laquais les chandeliers. La Procession étoit terminée par quelques Ecclésiastiques en surplis, & on y portoit la Statue d'argent de nôtre Dame du Scapulaire. Il sera difficile à ceux qui ne l'ont

l'ont pas veu, de croire avec quelle modestie & quel air de piété cette Procession se fit. Toute cette Livrée grands & petits, vieux & jeunes, car il y en avoit de tout âge, marchoient deux à deux les yeux baissez, leur Chapellet d'une main & un cierge allumé de l'autre chantant les Litanies ou quelques Cantiques. Il est certain que de toutes les Processions qui se sont faites, celle-cy a été la plus édifiante, eu égard au caractére des gens qu'on y voyoit; caractére si opposé à l'état humble, dévot & pénitent où ils paroissoient alors. Il y eut des gens de bien qui, charmés de ce pieux spectacle, voulurent en joüir plus d'une fois, & se porterent successivement en divers endroits pour y voir passer la Procession. Dez que la Croix parut en belle-Cour, toutes les cloches, de *la Charité* sonnerent & la Procession passa à travers les deux hayes que formoit le Peuple, & se rendit à l'Eglise. A mesure qu'ils entroient, on les rangeoit avec beaucoup d'ordre & de modestie. Pendant la Messe un Missionaire faisoit les Actes pour les disposer à la Communion, & les affermir dans leurs bonnes résolutions. La Messe dite, & l'action de grâces aprés la Communion finie, on leur distribua à tous des Scapulaires & on les associa à la Confrérie. Il parut par le changement de mœurs qu'on remarqua parmi les domestiques dans les familles, que cette Mission particuliere qu'on, leur avoit faite, avoit produit un grand effet.

Pendant qu'on instruisoit ainsi séparément ceux qui auroient pû échaper au zele des Missionaires qui travailloient dans les six Eglises, la Mission, bien-loin de se ralentir par le temps, sembloit prendre de jour en jour de nouveaux accroissements. Le succez qu'elle eut dés les prémiers jours, avoit ébranlé beaucoup de gens; & l'habileté des Prédicateurs, dont la réputation augmentoit, acheva d'engager tout le monde à venir les entendre. Ceux qui avoient paru les plus indifferens furent entrainés comme les autres. La médisance se tût: & ceux même qui avoient paru le plus



contraires à la Miſſion, ne purent s'empecher de la loüer, & d'en admirer les progrez.

Cependant le temps de la Communion générale des Femmes arriva, ce fut au commencement de la troiſiéme ſemaine qu'elle ſe fit. Sans s'arrêter à un détail aſſés ſemblable à celui qu'on a fait en décrivant la prémiere Communion, on peut dire que les Femmes égalerent du-moins la dévotion & la ferveur des filles, & les ſurpaſſerent en nombre. Des Dames de condition ſouhaiterent de porter la Croix, & prirent des avances pour obtenir cette préférence. On en vit une fondre en larmes, lorſque le Pere Miſſionaire la lui mettant entre les mains lui fit comprendre en peu de paroles courtes & enflamées, quel honneur il y avoit pour une Chrétienne, dans l'acte de Réligion qu'elle alloit faire de porter la Croix de ſon Sauveur. On remarqua qu'il ne manqua preſque pas une Femme de diſtinction à ces Proceſſions; elles marchoient la tête & le viſage voilés, d'un pas lent & grave, un flambeau de cire blanche à la main, aſſociées indifféremment avec les prémieres qui ſe rencontroient, ſans choix, ſans diſtinction, ſans préſéance. Les Dames du quartier de belle-Cour voulurent qu'on fit dans leur Parroiſſe *d'Ainay* (laquelle à cauſe de ſon éloignement n'avoit pas paru propre à ces ſortes d'exercices) elles voulurent, dis-je, qu'on y fit la Communion générale comme ailleurs, avec la Proceſſion, où elles aſſiſterent toutes. L'exemple d'une illuſtre & pieuſe Princeſſe, qui voulut y aſſiſter auſſi, comme elle avoit fait conſtamment à tous les éxercices de la Miſſion, eût ſuffi ſeul pour entrainer les Dames les plus délicates & les plus mondaines.

On ne peut dire combien ces Proceſſions augmentoient par tout la ferveur. Le zele des Miſſionaires s'enflammant davantage à meſure que les fruits de leurs travaux croiſſoient; Ils ſe mirent à rechercher châcun dans leur Parroiſſe les ſujets de ſcandale qui s'y trouvoient, pour tâcher

de les faire cesser : les mauvais commerces, les usures, les haines, les divisions des familles, les procez invétérés ; & par leurs soins, on vit les dissentions assoupies, l'impudicité & les autres vices reprimés. On vit des Femmes de mauvaise vie touchées de repentir se venir présenter d'elles-mêmes, & demander à être renfermées, pour fuir ainsi seurement l'occasion de pécher. On vit des Filles, pauvres d'ailleurs, donner de l'argent à leurs amants pour les obliger à se séparer d'elles. On vit des gens riches achetter cherement des tableaux infames pour les mettre au feu. Les querelles & les jurements cesserent parmi le Peuple : tous les jours c'étoient quelques nouveaux effets de la grace qu'on racontoit avec admiration.

Les personnes zelées de la Ville s'unissant aux Missionnaires, prenoient soin de les informer par des mémoires qu'ils leur addressoient, des desordres qu'ils falloit s'appliquer davantage à reformer, & des bonnes œuvres qu'il falloit établir.

Voicy quelques points que ces divers mémoires contenoient, ils pourront être utiles quelque jour. 1. Etablir dans la Ville pour le secours des pauvres familles un nouveau prét charitable, qui servit à augmenter celui qui est déja fondé, mais dont les modiques revenus sont bien éloignés de ce qui seroit nécessaire pour cette grande Ville. Ce seroit en effect un œuvre de charité incomparable d'avoir ainsi dans Lyon un fond suffisant pour préter sans interêt, & sur gage à tant de familles qui se trouvent tous les jours dans de pressants besoins ; & qui souvent, faute d'une modique somme, sont obligés de vendre mêmes leurs effets à vil prix, ou de les voir vendre par la justice ; & perdent ainsi tout moyen de subsister ; sans compter celles qui faute de quelque secours dans des accidens inopinés sont exposées à perdre l'honneur & à déchoir de leur condition.

2. Etablir un Conseil charitable perpetuel pour le

ſecours des Pauvres, qui n'ont pas le moyen de pourſuivre leur droit en Juſtice, & qui ſont contraints par leur pauvreté à voir perdre leurs biens, & ſouffrir l'oppreſſion des riches. Ce conſeil charitable ſe doit charger gratis de toutes les cauſes de ces pauvres, les examiner, les pourſuivre ſi elles ſont bonnes, & ſi elles ſont mauvaiſes en avertir les pauvres, & les empecher de plaider. Pour cela il doit s'aſſembler une fois chaque ſemaine, & être compoſé de gens capables de donner conſeil, & de diſcuter une affaire. Le Conſeil doit avoir un fond pour faire les avances des procedures; mais il a ſon recours pour ſe dedommager ſur les dépens adjugés au procez; & pour cela, il n'en doit entreprendre aucun qui ne ſoit bon & aſſuré.

3. Abolir autant qu'il ſe pourroit certaines academies publiques de Jeu, où regnoit une licence effrénée, & qu'on regardoit comme des ſources funeſtes de libertinage, de querelles, de debauche, de blaſpheme, & de la ruine des familles; ce qui donnoit lieu tous les jours à des plaintes cruelles.

4. On propoſa de chercher par quel moyen on pourroit remedier au mal qui arrive, de ce qu'on prend de jeunes filles pour ſervir dans les cabarêts; l'experience démontrant que c'eſt pour ces pauvres filles une occaſion de ſe perdre, & qu'elles cauſent enſuite elles mêmes la perte d'une infinité d'hommes & de fils de famille.

5. On pria les Miſſionaires de parler avec force contre les nudités immodeſtes des femmes; & pour remédier plus éfficacement à ce mal, on propoſa d'aſſembler d'une part quelques Dames du monde ſur la pieté deſquelles on pourroit compter, pour les engager à donner l'exemple; & d'autre part les tailleuſes d'habit, pour leur faire comprendre le mal qu'elles font, d'introduire ces manieres meſſéantes de s'habiller, & leur en faire un juſte ſujet de ſcrupule.

6. On propoſa de bannir les mauvais Livres comme une ſource empoiſonnée, qui corrompt inévitablement les

mœurs

mœurs & la Réligion, & d'en répandre de bons & de pieux à leur place : une dépense faite à ce sujet, est une des meilleures œuvres qui se puissent faire pour le bien des ames.

7. On pria les Prédicateurs de crier contre une pratique usuraire qu'on disoit commune; qui est, de préter aux pauvres gens sur gage, & à un interêt éxorbitant à châque mois, sous prétexe que ces pauvres font quelque trafic des sommes qu'on leur prête.

8. On demanda aux Missionnaires leur secours pour faire renfermer les femmes perdues en plus grand nombre, & d'éxhorter pour cela les fidelles à y contribuer de leurs liberalités.

Les Missionaires recevoient avec joye ces mémoires, & en tiroient des lumieres pour reformer les abus autant que les circonstances & la prudence le leur permettoient: mais le temps de la Mission ne fut pas assés long pour établir, & cimenter, comme on eût souhaité, toutes ces bonnes œuvres.

Celle qui leur réussit le mieux, fut l'Adoration perpétuelle & publique du tres-saint Sacrement. Voici en quoi elle consiste : dans la Parroisse, où cette dévotion est établie, il doit y avoir à chaque heure du jour, durant toute l'année, une ou deux personnes qui adorent sans cesse le tres-saint Sacrement, au nom & comme députés du reste de la Parroisse. Il y a un prie-Dieu destiné à cela, & placé dans un lieu convenable avec un flambeau à côté toûjours allumé. Les particuliers, qui entrent dans cette Association, choisissent dans toute l'année une heure seulement qu'ils doivent ainsi passer devant le saint Sacrement, se relevant les uns les autres d'heure-en-heure sans discontinuation. Lorsque la Parroisse n'est pas assés grande pour fournir le nombre suffisant d'associés, au lieu d'une heure dans un an, on prend deux heures; & il se trouve toûjours des personnes qui ont la dévotion de prendre plusieurs heures par an.

On proposa donc au Peuple cette excellente pratique de dévotion envers Jesus-Christ au tres S. Sacrement ; elle fut receue avec un empressement universel. Les Missionaires, profitants de cette heureuse disposition, travaillerent sans retardement à l'établir dans les parroisses de la Mission. On trouva plus d'adorateurs qu'il n'en falloit : on venoit s'offrir en foule ; on prit le nom de tous, & l'on les écrivit dans des catalogues : on assigna à châcun son heure, & on eut la consolation de voir cette bonne œuvre établie dans les cinq Parroisses de la Mission. Les prémiers jours de l'Adoration furent remplis de ce qu'il y avoit de distingué parmi les Ecclésiastiques & séculiers, ce qui fut d'une grande édification pour le Public.

Cette dévotion parut si belle, que d'autres Eglises y voulurent participer. Elle s'établit dans le même temps à la Parroisse de la *Platiere* avec une ardeur merveilleuse, tant de la part de Messieurs les Pasteurs, que de leurs Oüailles, qui se distinguerent par leur ferveur ; car le nombre des Parroissiens ne suffisant pas pour remplir toutes les heures de l'année, plusieurs s'offrirent & se firent marquer pour tous les mois. C'est dans cette Eglise qu'on a commencé d'imprimer des billets, qu'un Clerc gagé pour cela distribuë tous les jours à ceux qui doivent venir adorer le lendemain. La Parroisse de *S. George* a suivi cet éxemple pour tous les jours de l'année ; & la Parroisse de *S. Just*, beaucoup moins nombreuse, ne pouvant suffire pour tous les jours, s'est bornée aux seuls jours de Fête.

On vit donc en peu de jours dans tous ces endroits l'Adoration établie ; elle a perséveré sans interruption aprés la Mission comme au prémier jour. A quelque heure qu'on entre dans ces Eglises depuis le matin jusqu'au soir, on y trouve un ou deux adorateurs à genoux, modestes & immobiles, aïant un flambeau allumé à leur côté, & faisant à Jesus-Christ une espece d'amende honnorable perpétuelle, pour reparer ainsi, autant qu'il est possible, toutes

les irréverences , qui se commettent dans ces lieux Saints. On ne peut dire combien cette veüe édifie ; combien elle fait d'honneur à la Réligion , & inspire de dévotion envers le tres-saint Sacrement.

Il restoit deux Communions générales à faire, celle des garçons & celle des hommes mariés. La Communion des Garçons fut fixée au lendemain des Fêtes de la Pentecôte ; on choisit ce jour là , afin-qu'ils eussent le temps pendant ces trois Fêtes de se confesser & de se disposer à la Communion. Mais comme un grand nombre de cette jeunesse vivoit dans le libertinage, & avoit un besoin particulier d'être excitée ; ce qu'on ne pouvoit plus guere faire durant les éxercices de la Mission , où la plûpart de ces jeunes gens ne pouvoient assister, surtout les garçons de boutique , les facteurs & les Clercs de Palais, qu'on avoit principalement en veüe ; on résolut de leur donner une espece de retraite durant les trois Fêtes , & de les assembler pour cela , matin & soir , dans nos trois maisons. (La Chappelle de *saint Alban* servant toûjours pour le second Colége) On annonça donc cette retraite la veille des Fêtes ; & les Missionaires y éxhorterent de leur mieux les jeunes gens : on fit imprimer des billets , qu'on afficha , & qu'on eut soin d'envoyer chez les gens de Palais , & chez les Marchands. C'est dans cette occasion où l'on vit mieux que jamais l'Esprit de Dieu répandu dans la Ville sur tous les états.

On avoit pris ce dessein un peu tard ; on n'eut que le temps de le publier une fois, & ce fut, comme l'on a dit, la veille même des Fêtes ; le bruit pouvoit à peine s'en être répandu dans les Familles : il s'agissoit d'une jeunesse licentieuse, & d'une retraite durant trois jours de Fête , qui ont coûtume d'être pour eux des jours de repos & de divertissement : on n'avoit pas lieu par tous ces endroits d'attendre un grand concours , & on ne l'esperoit pas. Cependant il n'y en eut jamais tant. Il est incroyable avec quelle

foule ces jeunes gens vinrent dans nos trois maisons. Les lieux destinés aux assemblées ne furent pas assés grands ; il fallut mettre au grand Colége des gardes aux portes pour empêcher la confusion. Outre la Congregation des Messieurs qu'on leur avoit déstinée , on leur ouvrit encore celle des grands Artisants, & on fit dans ces deux endroits les éxercices de la retraite , deux méditations par jour , une exhortation , une instruction & les lectures & prieres convenables. Cette Jeunesse reçût la parole de Dieu comme une terre sciche reçoit la rosée du Ciel. On acheva de les disposer, par ces saints éxercices à faire une bonne Confession & à tirer tous les autres fruits de la Mission.

Le lendemain des Fêtes la Communion générale se fit avec toute l'édification possible. La pluye , qui fut continuelle ce matin-là , n'empecha pas les Processions dans châque Parroisse. Le nombre des garçons de tout état qui y assisterent malgré le mauvais temps , fut d'environ cinq mille. Ce fut pour les péres & les méres le sujet d'une douce joye, de voir dans des enfans auparavant indociles & débauchés un air de componction de modestie & de sagesse , qui répondoit de leur changement ; comme en effet on l'a remarqué depuis en un grand nombre, dont les mauvaises mœurs se sont changées en une vie fort chrétienne.

La Communion générale des hommes suivit de prés celle des garçons ; elle fut la plus grave de toutes, comme il convenoit à l'âge & à la qualité des personnes. Il s'y trouva des hommes de toute condition. Ils marcherent en Procession comme les autres sans distinction & sans préséance, le flambeau à la main. Un homme de Consideration ,& dont la conversion dans un âge avancé avoit surpris & édifié toute la Ville, voulut porter la Croix dans la Parroisse de *sainte Croix* ; & il fit cette action avec un esplit d'humilité & de pénitence, qui répondit à ce que la grace lui avoit déja fait faire en se convertissant. Les Missionaires eurent la consolation de voir dans cette derniere

niere & importante Communion la même foule, la même ferveur que dans les prémieres ; & ils retournerent ne pouvant se lâsser de loüer Dieu des benédictions, qu'il avoit daigné répandre si constamment sur leurs travaux jusqu'au dernier jour.

Je ne doute pas que Dieu ne récompensât en cela les vertus qu'ils pratiquerent eux-mêmes durant tout le temps de la Mission. Outre les travaux de la Prédication, des Confessions, & les soins qu'ils se donnerent pour faire cesser les desordres, & établir la pratique des bonnes œuvres par tous les moyens que leur zele leur suggeroit : ils vécurent dans le particulier avec une régularité, une paix, une douceur, une obeissance qu'on ne peut assés loüer. Ils furent toûjours préts à s'aider mutüellement, & à suppléer les uns pour les autres dans le besoin ; ce qui arriva plus d'une fois ; en-sorte-que le Superieur trouva toûjours sans peine du soir au matin, & quelques fois sur l'heure même, des suppléans pour remplacer ceux que des accidens subits arrêtoient ; & on doit compter pour un des effets singuliers de la providence sur la Mission, qu'y ayant, comme l'on a dit, vingt-neuf éxercices à remplir châque jour, aucun de ces éxercices ne cessa jamais.

La sagesse des Missionaires & le vray zele qui les animoit parurent, en ce qu'aucun d'eux ne s'écarta dans ses discours de la fin capitale de la Mission : qui étoit la conversion des pecheurs, & la réformation des mœurs. Ils s'attacherent tous à ce qu'il y a de plus édifiant, & dans le dogme, & dans la morale, d'une maniere si solide, qu'ils ne donnerent jamais, comme on l'a déja observé, la moindre prise à personne. Cette sage conduite fut remarquée, & elle édifia : nos adversaires mêmes ne peurent s'empêcher de la loüer ; & bien des gens, qui ne connoissoient la Compagnie que par des libelles écrits contre elle, voïant cette uniformité de doctrine, & l'excellente morale dont toutes les Chaires retentissoient également, commencerent à

ſe détromper & à nous regarder d'un autre œil ; cette experience faiſant plus d'impreſſion ſur les eſprits raiſonnables, que n'en euſſent pû faire toutes les apologies.

Il y eut encore à la fin de la Miſſion une Communion générale, qui merite d'avoir place icy : c'eſt celle des enfans qui communioient pour la prémiere fois. Il reſtoit à recueillir ce fruit des travaux des Catéchiſtes, qui depuis la ſeconde ſemaine de la Miſſion, n'avoient ceſſé d'inſtruire & de préparer ces enfans pour approcher dignement de cet auguſte Miſtere. Aprés avoir pris toutes les meſures néceſſaires avec Meſſieurs les Curés, & avec les parents au ſujet de cette prémiere Communion, le jour venu qu'on avoit deſtiné à cette Fête, tous ces enfans au nombre de trois-ou-quatre mille, (on y avoit joint un aſſez grand nombre de ceux qui communioient déja ; mais qui étant trop petits n'avoient pu être des Proceſſions précedentes,) tous ces enfans ſéparés en deux corps, l'un des garçons & l'autre des filles, firent auſſi leur Proceſſion avec une modeſtie & un ordre, qui dans un âge innocent charmoit tout le monde. Les filles s'aſſemblerent aux *Pénitens du Confalon*, & les garçons au grand Colége ; & de là ils ſe rendirent à *ſaint Nizier*, où Monſeigneur l'Evêque de *Synope* voulut bien encore leur donner lui-même la Communion, comme il avoit toûjours fait dans la même Egliſe aux autres Communions générales.

La fin de la Miſſion approchant, on penſa d'en faire la clôture d'une maniere qui répondit au ſuccez, que Dieu avoit daigné y donner. Monſeigneur l'Archevêque fit un ſecond Mandement, * où, aprés avoir loüé le Seigneur des bénédictions extraordinaires qu'il avoit répandu ſur la Ville par le moyen de cette Miſſion, il invite les peuples à lui en rendre des actions de graces ſolemnelles ; & pour cela il indique une Proceſſion générale, où tout le Clergé de Lyon, tous les Ordres Religieux & le peuple devoient aſſiſter.

* *On peut le voir à la fin de la relation.*

Cette Procession fut indiquée pour le jour de la Fête-Dieu. Le Consulat de son côté, voulant concourir avec Monseigneur l'Archevêque à l'éclat de cette Fête, fit une Ordonnance,* tant pour prévenir les desordres qui pourroient arriver, que pour la décoration des ruës où la Procession devoit passer. On enjoint à tous les particuliers, qui ont des maisons sur ces ruës, de les tapisser : on ordonne à tous massons, charpentiers, & autres, d'enlever tout bois, pierres, terres, qui pourroient embarasser les ruës, places & passages, sous peine de cinquante livres d'amande ; & sous une peine triple, on déffend à tous cabaretiers, vendeurs de vin, & caffetiers de la Ville de donner à joüer, à boire, & à manger ce jour-là, avec ordre de tenir fermés leurs cabarets & caffés sans y recevoir personne.

* *Elle est à la fin.*

On dressoit cependant dans la place de Belle-Cour un magnifique Autel aux frais de la Maison de Ville. Le Consulat étoit composé cette année de Messieurs LOUIS RAVAT Prévôt des Marchands pour la cinquiéme année, ANTOINE FISCHER, JACQUES ANISSON, JACQUES BOURG & CESAR FERRARI, Echevins. Ces dignes Magistrats, aussi recommandables par leur piété que par le rang qu'ils occupent, témoins des grands fruits que la Mission produisoit, & y prenant toute la part qu'il convient en de pareilles occasions à des Magistrats chrétiens, furent bien aise de donner une marque publique & éclatante de la satisfaction qu'ils en avoient. Ils consentirent donc tres-agreablement de fournir à la dépense nécessaire pour élever cet Autel, qu'on devoit construire en Belle-Cour ; bien persuadez qu'une semblable liberalité ne déplairoit pas à l'Illustre Gouverneur de cette Ville, dont ils connoissent le zele pour la Religion & la bonté pour les Jesuites. Ces mêmes Magistrats, pour nous mieux marquer encore leur ressentiment & conserver à la posterité le souvenir d'un évenement aussi mémorable, ont bien voulu faire imprimer

eux-mêmes la relation qu'on en donne au public.

Pour revenir à la Procession ; elle devoit se rendre en Belle-Cour à l'Autel dont on vient de parler, & là se devoit terminer la Mission par une bénédiction solemnelle du saint Sacrement à toute la Ville assemblée dans cette vaste place, une des plus belles qu'on voit dans aucune ville de l'Europe, & capable de contenir fort à l'aise plus de cent mille personnes.

Dieu ne permit pas que cette Procession générale se fit le jour marqué : une pluye abondante & continuelle l'empêcha ; & Monseigneur l'Archevêque ne jugea pas à propos d'en indiquer une seconde. Il nous fallut donc prendre d'autres mesures pour la clôture de nôtre Mission.

De l'agrément de Monseigneur l'Archevêque, & de concert avec Monseigneur de *Synope*, nous formames la résolution de faire une Procession particuliere, qui seroit composée de tous les Jesuites de nos trois maisons, des Ecclésiastiques des trois Séminaires, d'une partie du bas chœur de tous les Chapitres qu'on inviteroit pour le Chant, de toutes nos Congregations ; & à cela se devoient joindre les Processions particulieres des Parroisses où la Mission s'étoit faite, filles, femmes, garçons & hommes, les mêmes qui avoient assisté aux Processions le jour des Communions générales ; ce qui devoit faire un monde infini. Toutes ces Processions particulieres devoient préceder la nôtre, & se rendre en Belle-Cour, châcune par un chemin different. Nous priames Monseigneur l'Evêque de *Synope*, de vouloir bien honorer la Procession de sa présence, & y porter le tres-saint Sacrement : le Chapitre *d'Ainay* nous fit l'honneur de nous offrir d'y assister (Belle-Cour étant dans sa Parroisse) ce que nous acceptames avec action de graces.

Le jour qu'on choisit pour la clôture fut le mardy dans l'Octave du saint Sacrement. On perfectionna, durant les jours qui restoient, l'Autel qu'on dressoit en Belle-Cour. Aprés

prés avoir bien examiné le terrain, on ne crut pas le pouvoir mieux placer qu'auprés de la grande allée de tilleuls, vis-vis la ruë de *ſaint Dominique*, ayant devant ſoy toute la place de Belle-Cour, d'où l'on pouvoit le découvrir de toutes parts. Pour proportionner cet Autel à la grandeur démeſurée de la place, on lui donna quatre-vingts-dix pieds de large dans le fond: on y montoit par vings grandes marches, qu'on avoit conſtruit en demi-hexagone, dont les trois côtés avoient chacun quarante-cinq pieds de long: la neuviéme marche étoit aſſés large pour ſervir de repos. Toutes ces marches, avec la plate-forme qui étoit au deſſus, pouvoient bien tenir environ quinze cents perſonnes. L'Autel étoit terminé dans le fond par quatre tentures de tapiſſerie l'une ſur l'autre, ſoutenues par de grandes bigues preſque à la hauteur des arbres. Au haut de ces bigues, on avoit jetté une grande tente pour garentir l'Autel en cas de pluye; & on avoit orné les côtés de tapiſſeries, qui retrouſſées avec des cordons, formoient un pavillon tout autour, mais à une juſte élévation qui ne deroboit point l'Autel à la vûe, de quelque endroit de la place qu'on le regardât, même des plus hautes fenêtres. On bâtit l'Autel ſous ce pavillon; & on le diſpoſa de telle maniere, qu'on pût l'orner le jour de la Proceſſion de toutes les richeſſes qu'on trouveroit dans la Ville.

Le Pére qui avoit la direction de cet ouvrage, & qui prévit l'étrange foule qui ſeroit ce jour-la en Belle-Cour, & le deſordre qu'elle pourroit cauſer; pour mettre l'Autel à couvert de tout danger, & donner au Clergé & aux Compagnies qui devoient ſuivre la Proceſſion, le moyen de ſe ranger à l'aiſe & hors du tumulte & de la preſſe, fit conſtruire une barricade qui renfermoit l'Autel, laiſſant entre deux un eſpace aſſés grand pour contenir ſept à huit mille perſonnes. L'entrée en devoit être gardée par des ſoldats. Monſieur le Prévôt des Marchands nous donna à cet effet la Compagnie des Arquebuſiers, qui fût deſtinée à garder

l'Autel ; & une autre Compagnie du Guet, qui eut ordre d'éxecuter fidellement ce qui leur seroit prescrit de la part des Missionaires, pour maintenir l'ordre par tout. Nous devons cette réconnoissance à ce digne Chef du Consulat, de témoigner ici, que partout où nous avons eu besoin de son secours, nous avons trouvé en lui toute la protection que nous pouvions désirer, accompagnée de mille marques de cette affection singuliere dont il a toûjours honnoré nôtre Compagnie.

Le mardy, Dieu nous favorisa d'un assés beau jour. A l'heure marquée, Monseigneur l'Evêque de *Synope*, Messieurs des trois Séminaires, & Messieurs les Ecclesiastiques du bas Chœur des Chapitres, qu'on avoit prié pour chanter, se rendirent au Colége ; & sur les quatre heures la Procession sortit de nôtre Eglise en cet ordre : les Congregations d'Artisans marchoient les prémieres, les écoliers suivoient, puis M^rs^.les Pensionaires, tous le flambeau à la main. Les Jésuites au nombre de cent, marchoient ensuite en surplis, le cierge allumé. Ils étoient suivis des Séminaires au nombre d'environ deux-cents : les bas chœurs des Chapitres marchoient les derniers, & le saint Sacrement étoit précedé de vingt jeunes Séminaristes, portans châcun un Encensoir. Aprés le dais, venoit la Congregation des Messieurs, au nombre d'environ trois-cents ; ausquels se joignirent dans le chemin un nombre prodigieux de Confréres du saint Sacrement, tous avec de grands cierges allumés.

Tandis que nôtre Procession se disposoit à partir, on travailloit dépuis une heure aprés midy à faire défiler en Belle-Cour les Processions particulieres des Parroisses, châcune par un quartier different, tous avec des cierges. Mais comme l'aprés-diné entiere n'eût pas suffi pour faire marcher cette multitude deux-à-deux, on les faisoit aller quatre-à-quatre, six-à-six ; & à mesure qu'ils arrivoient en Belle-Cour, on les faisoit ranger dans les endroits destinés pour châque Parroisse.

Nôtre Procession sortant du Colége prit sa marche par les ruës qui conduisent à l'Hôtel de Ville, fit le tour de la place des *Terreaux*, & poursuivit son chemin par les ruës de *la Cage*, *Lanterne*, *l'Herberie*, petite ruë *merciere*, *le quai S. Antoine*, *le port du Temple*, *le quai des Celestins*. Tout le long du chemin c'étoit une foule prodigieuse de monde, qui bordoit les ruës, & remplissoit toutes les Fenêtres. L'ordre & la modestie de ceux qui composoient la Procession, & singulierement du Clergé, inspiroient par tout tant de respect & de silence, qu'au milieu de cette foule de peuple, on n'entendoit pas le moindre bruit. Messieurs du Consulat nous avoient fait la grace de nous donner les Trompettes & Timbales de la Ville, qui eurent ordre de se placer sur le balcon de l'Hôtel de Ville pour y joüer diverses fanfares, durant que le saint Sacrement seroit dans la place des *Terreaux*. Le Chapitre *d'Ainay* attendit la Procession aux Celestins, & là elle se joignit au Clergé en son rang. La Place de Belle-Cour étoit pleine d'un monde infini; toute la Ville y étoit accourûe; tous les balcons & toutes les fenêtres des maisons, depuis le toit jusqu'en bas, étoient garnies de monde.

Le Pere Missionaire, * qui régloit la marche de la Procession, & aux soins duquel est deu tout le bel ordre qui regna dans cette occasion, avoit sceu former au milieu de cette foule qui remplissoit la Place, un chemin large d'environ quatre toises, parfaitement libre bordé d'espace en espace de soldats; de sorte que, malgré l'avidité de ce peuple innombrable pour voir passer la Procession, il n'arriva pas le moindre desordre, ni le moindre dérangement.

* *Le Pere Bonroux.*

Le S. Sacrement entra en Belle-Cour au son des cloches, des trompetes, des timbales & des tambours. On marcha tout le long des maisons de Belle-Cour jusqu'à la ruë *de saint Dominique*; & depuis cette ruë là, on tira droit à l'Autel qu'on avoit en face, & qui, au gré de tous ceux

qui le virent, faiſoit dans cette place un des plus beaux effects du monde.

On arriva ainſi juſqu'à la barriere, & on y entra ſans le moindre obſtacle. Tout le Clergé ſe rangea ſur les marches de l'Autel; l'eſpace, que renfermoit la barricade, donna un grand large à ceux qui précedoient & ſuivoient le ſaint Sacrement. Monſeigneur l'Evêque *de Synope*, étant monté à l'Autel, & y ayant repoſé le tres-ſaint Sacrement, ſe mit à genoux; tandis qu'un des Miſſionaires * fit un petit diſcours patétique convenable au temps & à la cérémonie; le même Pére, prenant enſuite à la main un gros flambeau en forme de torche, ſe proſterna à genoux, & fit à haute voix l'Amande honorable au tres-ſaint Sacrement. Quoique la voix du Miſſionaire ne pût s'étendre bien loin dans un lieu ſi vaſte, on eût dit que tout le monde l'entendoit, tant l'attention étoit grande & univerſelle: tous les yeux étoient tournez vers lui: un ſilence profond regnoit partout; & il paroiſſoit dans toute l'aſſemblée une conſternation générale.

* *Le Pere de la Ferté*

Il eſt plus aiſé d'imaginer que de décrire l'effet ſurprenant, que formoit dans cette Place, tout cet appareil de Religion qu'on y voïoit; l'eſprit en étoit encore plus frappé que les yeux. Le tres-ſaint Sacrement paroiſſoit élevé ſur ce magnifique repoſoir, dont la ſtructure, la grandeur, l'ornement, les richeſſes n'avoient rien que d'ébloüiſſant. Plus de trois-cents Eccleſiaſtiques en châpe ou en ſurplis l'environoient, la fumée ſacrée de l'encens qu'on bruloit ſans ceſſe le couvroit comme d'un nuage: on voyoit briller de toutes parts un nombre prodigieux de flambeaux. Un monde infini d'hommes & de femmes de toute condition & de tout âge étoient proſternez devant l'Adorable Sacrement dans un reſpect profond & un ſilence religieux. Tout cela formoit un ſpectacle ſi beau & ſi touchant qu'il inſpiroit, malgré qu'on en eût, des ſentiments d'admiration & de religion. J'avouë que

je

je n'ai encore rien vû de si grand en ce genre. On avoit peine à retenir ses larmes ; & bien des gens en répandirent de joye & de consolation. L'Amande honnorable étant finie, on entonna le *Pange lingua* ; puis on donna la benédiction du saint Sacrement à tout ce peuple, au son des cloches, des trompetes, timbales & tambours ; & on finit par le *Te Deum*.

On ne doit pas omettre icy un trait remarquable, qui arriva en Belle-Cour durant cette derniere cérémonie, & qui fut regardé comme un effect particulier de la bénédiction du Seigneur. Deux hommes de qualité avoient un procez depuis plusieurs années, & l'avoient poussé avec une animosité extraordinaire, & des frais immenses. On avoit tenté durant la Mission de les accommoder, mais en vain. Le jour même de la clôture on y travailloit encore. L'heure de la Procession venuë, les parties se porterent en Belle-Cour pour la voir, & y recevoir la bénédiction du tres-saint Sacrement. On avoit cependant continué de traiter cette affaire : mais elle venoit d'être encore rompuë par une des parties, qui avoit protesté qu'elle n'entendroit plus à rien. Sur cela la Procession passe ; le saint Sacrement arrive ; on se met à genoux ; on assiste à tout ce qui précéde la benédiction, on la reçoit, & elle n'est pas finie que cette même partie se léve, & changée dans ce moment, elle déclare qu'elle accepte les conditions proposées : on signe les conventions, & on se retire bons amis.

La Procession revint au Colége par la ruë *Merciere*, *saint Nizier*, & ruë *Neuve* : mais comme il étoit plus de huit heures du soir, on ne permit pas aux Congregations de marcher dans l'ordre qu'elles étoient venuës : on les arrêta en Belle-Cour ; & le saint Sacrement ne fut précedé que de Messieurs nos Pensionnaires, des Jesuites, & du Clergé. On arriva au Colége à la nuit, & on donna dans nôtre Eglise une derniere bénédiction.

L



MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE, Pour la Mission génerale de la Ville & Faux-Bourgs de Lyon.



LAUDE DE SAINTGEORGE, Par la Misericorde de Dieu, & l'Authorité du Saint Siege Apostolique, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, Conseiller du Roy en tous ses Conseils.

A tous les Fideles de la Ville & Faux-bourgs de Lyon, SALUT en nôtre Seigneur.

NOUS ne sçaurions reflêchir sur l'obligation qui Nous est imposée de paître le Troupeau qui Nous est confié, de veiller sur ses voyes, & de le conduire par les sentiers étroits qui menent à la vie, sans Nous sentir pressé d'un desir ardent de travailler à sa sanctification, avec toute l'application que demande ce redoutable Devoir. C'est, mes tres-chers Freres, ce qui Nous a fait embrasser avec empressement toutes les occasions que la Providence a fait naître depuis qu'elle Nous a etabli sur cette portion de l'heritage de JESUS-CHRIST, pour lui procurer des secours extraordinaires, sur lesquels il a plû au Pere des Misericordes de répandre ses Benédictions. Mais parce que Nous regardons les Fidéles de cette Capitale comme la forme de nôtre Troupeau, & que Nous sommes persuadés que leur conversion à Dieu attirera celle des autres Peuples de ce vaste Diocese, ausquels ils communiqueront la bonne odeur de JESUS-

CHRIST, dés-là qu'ils en seront eux-mêmes remplis : Nous avons crû qu'il étoit de nôtre Ministere d'entreprendre une Mission générale dans la Ville & Faux-bourgs de Lyon, dont Nous avons donné le soin aux Revérends Péres de la Compagnie de JESUS, ausquels Nous avons une entiere confiance, à cause de la discretion de leur zéle, de l'integrité de leurs mœurs, & de la pureté de leur Doctrine. C'est, mes tres-chers Freres, par la bouche de ces Hommes Evangeliques, que la Voix toute-puissante du Seigneur va se faire entendre à cette grande Ville : Vox Domini ad civitatem. *Préparez vos cœurs pour l'écouter avec docilité, & prenez garde de recevoir en vain une grace si singuliere. La resistance que vous avez faite à tant d'autres que Dieu vous a presentées, a sans doute excité sa colere : vous en avez ressenti les effets par des calamités générales & par des accidens particuliers arrivez depuis peu en cette Ville ; craignez qu'il ne vous punisse encore d'une maniere plus éclatante, si vous continuez d'être rebelles à sa voix ; craignez encore plus d'être confondus au Jugement de Dieu, & que les habitans de Ninive ne s'y élevent contre vous, parce qu'ils ont fait pénitence à la seule Prédication d'un Prophete, & que tant de zelés Predicateurs n'auront pû vaincre vôtre insensibilité. Mais Nous avons une meilleure opinion de vous & de vôtre prochaine conversion :* Confidimus de vobis meliora & viciniora salutis. *Nous esperons qu'à l'exemple de cette Ville pénitente, qui sous la cendre & le cilice appaisa la colere de Dieu, vous préviendrez par une pénitence proportionnée à la grandeur de vos iniquités les châtimens dont vous êtes menacés ; & que le Seigneur voyant couler les larmes sinceres de componction de toute une Ville, arrosée autrefois du sang de Martyrs, se laissera desarmer, & répandra sur vous ses anciennes Misericordes. Venez donc, mes tres-chers Freres, écouter avec empressement ces Serviteurs du tres-Haut, qui vous annoncent la voye du salut : faites tous vos efforts pour y entrer : ne vous rebutez pas par les difficultés que vous y trouverez ; ils tacheront de vous les applanir, & vous connoîtrez alors combien sont grandes les bontés du Seigneur envers ceux qui esperent en lui, & qui le cherchent dans la sincerité de*

leur cœur. Mais pour le trouver, il faut mourir au peché, & ne vivre plus qu'à la justice; abandonnez donc les œuvres de tenebres, & revêtez-vous des armes de lumiere, afin de marcher en plein jour dans le chemin de la sainteté, en profitant du précieux secours que la Charité de JESUS-CHRIST *Nous presse de vous presenter.* A CES CAUSES, NOUS ARCHEVÊQUE & *Comte de Lyon susdit, Ordonnons que la Mission générale, dont Nous avons donné le soin aux Revérends Péres de la Compagnie de* JESUS, *sera faite en cette Ville dans les Eglises de Sainte Croix, de saint Paul, de saint Nisier, de saint Martin d'Ainay, de saint Pierre-les-Nonains, & du grand Hôpital. Que l'ouverture s'en fera dans chacune desdites Eglises le Dimanche vingt-quatriéme du present mois d'Avril aprés Vêpres par un Sermon, qui sera suivi d'une Procession & de la Benédiction du tres saint Sacrement. Que les Exercices en seront continués jusques au vingt-deuxiéme jour de May, Fête de la tres-sainte Trinité inclusivement, & que la clôture en sera differée jusqu'à la Fête-Dieu, auquel jour se fera la Procession du tres saint Sacrement, qui terminera la Mission.*

Pendant le temps que durera ladite Mission l'on fera tous les jours dans les six Eglises susdites des Sermons & des Instructions Theologiques. Les Sermons seront sur les Matieres les plus importantes de la Religion: on y expliquera toute l'œconomie du salut, dont on fera voir l'importance, l'incertitude, les dangers, la possibilité, les obstacles & les moyens. Les Instructions Theologiques se feront sur les principaux devoirs de tous les Etats, & on y decidera les Cas de conscience, dont il est necessaire pour le salut, qu'on soit éclairci.

L'ordre de la Mission sera le suivant: Tous les jours à quatre heures & demie du matin dans les six Eglises susdites, on commencera la sainte Messe, qui sera precedée par une Hymne ou un Pseaume; elle sera accompagnée de quelques pieuses affections qui disposeront à l'entendre avec dévotion & avec fruit. Elle sera suivie d'un Sermon, de la Priere du matin & de la Benédiction du tres-saint Sacrement. A dix heures du matin, il y aura un second

cond Sermon dans chacune desdites Eglises. Sur les deux heures aprés midy dans les mêmes Eglises, on fera l'Instruction Theologique, qui sera précedée & suivie de quelques Cantiques Spirituels. Le soir à cinq heures précises, il y aura un troisiéme Sermon, lequel sera suivi de la Priere du soir, & de la Benédiction du tres-saint Sacrement.

Afin que ceux qui assistent ausdits Exercices puissent trouver dans lesdites Eglises toutes les facilités pour faire leurs Confessions, soit particulieres, soit générales; Nous avons choisi un nombre suffisant de bons Confesseurs, ausquels Nous accordons pendant le temps de ladite Mission le pouvoir d'absoudre tous les Cas à Nous reservez. Nous l'accordons pareillement pendant ledit temps à tous les Confesseurs qui sont dans les trois Maisons de la Compagnie de JESUS. Par ce moyen l'on trouvera tous les secours nécessaires pour se réconcilier avec Dieu par une bonne Confession, qui est une des actions des plus importantes, & un des principaux fruits de la Mission.

Comme nôtre dessein est que tous les Citoyens profitent de cette Mission générale, & que Nous ne pouvons pas envoyer des Missionnaires dans toutes les Eglises Paroissiales de la Ville & des Faux-bourgs; tous les Fidéles des Paroisses où il n'y en aura point, sont invités de venir dans les Eglises voisines où l'on fait les Exercices de la Mission: & pour garder quelque ordre sur cela, ceux de saint Just, de Fourviere, de saint Irenée, de saint Pierre le Vieux, & de saint George viendront à l'Eglise de sainte Croix. Ceux du Faux-bourg de Vaize, à celle de saint Paul. Ceux de saint Vincent, de la Platiere & du Faux-bourg de la Croix-Rousse, à celle de saint Pierre les Nonains; & ceux du Faux-bourg de la Guillotiere, à celle de saint Martin d'Ainay: de cette maniere on évitera la confusion, & tous les Fidéles de la Ville & des Faux-bourgs pourront assister aux Exercices de la Mission.

Et d'autant que Nôtre Saint Pere le Pape CLEMENT XI. a accordé Indulgence Pléniere par sa Bulle du sixiéme Juillet 1709. pour les Missions qui sont faites par les Révérends Péres de la Compagnie de JESUS, Nous en Ordonnons la Publication, afin que tous les Fidéles entrent dans les dispositions nécessaires pour gagner cette Indulgence.

NOUS Vous exhortons, mes tres-chers Freres, par les entrailles de la Misericorde de Dieu, de profiter de tant de moyens efficaces qui vous sont présentés pour travailler au grand ouvrage de vôtre salut. Toutes les voyes vous en sont ouvertes ; il ne tiendra qu'à vous d'y entrer pendant cette Mission générale. Nous prions le Seigneur qu'il lui plaise y répandre ses Benédictions, qu'il vous remplisse de la connoissance de sa volonté, en vous donnant toute la sagesse & toute l'intelligence : afin que vous marchiez à l'avenir d'une maniere digne de Dieu, tachant de lui plaire en toutes choses, & portant des fruits de toute sorte de bonnes œuvres pour vous rendre saints, purs & irreprehensibles devant lui : c'est à quoi tendent tous nos soins, nos vœux & nos desirs, comme devant rendre compte au redoutable Tribunal de la Majesté divine des ames que le Prince des Pasteurs Nous a confiées. DONNE' à Lyon dans nôtre Palais Archiépiscopal, le 12. Avril 1712.

CLAUDE DE SAINT GEORGE, Archevêque de Lyon.

Par Monseigneur,
LE POIVRE Secretaire.

INDULGENCE PLENIERE, accordée par N. S. P. le Pape, pour les Missions des Religieux de la Compagnie de JESUS.

CLEMENT XI. Souverain Pontife. A tous les Fidéles Chrêtiens qui les Presentes verront Salut & Benediction Apostolique. Le Tout-puissant nous ayant établi les Dispensateurs des Trésors celestes, Nous en faisons volontiers part à ceux que nous réconnoissons donner tous leurs soins au salut des Ames, soit par l'amour qu'ils ont pour le prochain, soit par leur zéle pour la Religion. Or comme les Religieux de la Compagnie de JESUS sont de ce nombre ; sur tout ceux que nôtre Bien-aimé Fils MICHEL ANGE TAMBURINI Géné-

ral de la même Compagnie, doit cette année & les ſuivantes, envoyer en Miſſion dans differentes Provinces de la Chrêtienté : Déſirant de ſoûtenir leur piété & leurs travaux par des Graces ſpirituelles, & d'augmenter la dévotion des Peuples à qui ils ſont envoyez, Nous avons là-deſſus écouté favorablement l'humble Requête du même Général ; & ſouhaitant autant que Nous le pouvons ſelon Dieu, de ſeconder un ſi pieux deſſein ; pleins de confiance en la Miſericorde du Seigneur, & appuyez ſur l'autorité de ſes Bienheureux Apôtres S. Pierre & S. Paul, Nous donnons par ces Préſentes nôtre Benédiction Apoſtolique à tous & à chacun des Religieux de la Compagnie de JESUS, deſtinez pour les Miſſions dans les lieux (où cependant il n'y aura point de Miſſionnaires députés par la Congregation de la Propagation de la Foy) & aux Fidéles de l'un & l'autre ſexe à qui ces Religieux doivent être envoyez. Outre cela de nôtre autorité Apoſtolique, & par la teneur des Préſentes, Nous accordons liberalement aux mêmes perſonnes une fois ſeulement pour chaque Miſſion une Indulgence pléniere, & une entiere remiſſion de leurs péchez, pourveu qu'ils s'en repentent ſincerement, qu'ils s'en confeſſent, qu'ils communient, & que ſuivant les mouvemens de leur dévotion particuliere, ils prient pour l'exaltation de l'Egliſe Romaine, pour l'union entre les Princes Chrêtiens, pour la converſion des Infidéles, & l'extirpation des Héreſies. Nous exhortons nos Vénerables Freres les Patriarches, les Primats, les Archevêques, les Evêques, les autres Prélats de differentes Egliſes, les Curés ou Recteurs, & les Prédicateurs de la divine Parole, de publier ou de faire publier les Préſentes avec tout ce qu'elles contiennent dans leurs Egliſes particulieres lorſqu'il y aura un plus grand concours de peuple, d'aider auſſi & de favoriſer ſur cela les ſuſdits Religieux. Nous prétendons enfin qu'on ajoûte la même foy qu'à l'Original aux Copies des Préſentes même imprimées, pourveu qu'elles ſoient ſignées d'un Notaire public, ou par le Secretaire

de ladite Compagnie de JESUS, & ſcelées du ſceau d'une perſonne conſtituée en Dignité, ou de celui du Général de la même Compagnie. Les Préſentes n'ont de valeur que pour ſept ans. Donné à Rome à Sainte Marie Majeure ſous l'Anneau du Pêcheur, le 6. de Juillet 1709. La neufviéme année de nôtre Pontificat. *F. OLIVERIUS.*



MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE,

Pour la Proceſſion générale du tres-ſaint Sacrement, & la clôture de la Miſſion.

CLAUDE DE SAINTGEORGE, Par la Miſericorde de Dieu, & l'Authorité du Saint Siege Apoſtolique, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils.

A tout le Clergé Séculier & Régulier, & à tous les Fidéles de la Ville & Faux-bourgs de Lyon, SALUT en nôtre Seigneur.

La Miſſion générale qui a été faite dans toute cette Ville par les Révérends Péres de la Compagnie de JESUS, en conſequence de notre Mandement ſur ce ſujet, eſt ſans doute, mes tres-chers Freres, l'Ouvrage de Dieu; c'eſt lui qui Nous en avoit inſpiré le deſſein; c'eſt lui qui l'a conduit, & l'heureux ſuccez qu'il a eu ne peut être attribué qu'à lui ſeul: à Domino factum eſt iſtud. *Cette ferveur générale de tous les Fidéles dans tous les Exercices de Piété, leur empreſſement à venir en foule entendre les verités Evangeliques, les converſions ſurprenantes, les fruits de pénitence,* &

& de toutes sortes de bonnes œuvres qu'elles ont produit par tout, sont des merveilles que la divine Bonté a fait éclater à nos yeux. & est mirabile in oculis nostris. *Et nous pouvons dire que le Seigneur est devenu propice à toute cette Ville, puisqu'il a fait paroître ses plus grandes Misericordes sur les plus grands pécheurs.* quoniam ostendit majestatem suam in gentem peccatricem. *Considerez donc, mes tres-chers Freres, la maniere admirable dont il vous a traités; benissez-le avec crainte & avec tremblement; rendez homage à ce Roy de tous les siecles; rendez-lui de tres-humbles actions de graces des biens infinis, que sa main libérale a répandus sur cette Ville pendant cette Mission, & priez-le qu'il daigne affermir tout ce qu'il a fait en nous. Pour vous donner le moyen de vous aquitter d'un si juste devoir; Nous avons crû qu'il étoit à propos de vous assembler tous au jour marqué pour la clôture de cette Mission, par une Procession générale du tres-saint Sacrement, afin que tous étant réunis dans un même lieu adorent en même temps & dans un méme esprit JESUS-CHRIST renfermé dans la divine Eucharistie; lui fassent une reparation solemnelle pour toutes les prophanations & les outrages qui ont été commis contre son adorable Sacrement, & attirent par de ferventes prieres la continuation de la protection Divine sur cette Ville. A CES CAUSES, NOUS ARCHEVE'QUE & Comte de Lyon susdit, aprés en avoir conferé avec nos Vénérables Freres Messieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Comtes de Lyon, avons Ordonné & Ordonnons, que Jeudy prochain vingt-sixiéme de ce mois (jour de la Fête-Dieu) il sera fait une Procession générale du tres saint Sacrement pour la clôture de la Mission, à laquelle tous les Corps Séculiers & Réguliers assisteront. Elle partira de nôtre Eglise Cathédrale à huit heures du matin, & passant dans la rue saint-Jean & sur le Pont de pierre, elle ira devant l'Eglise de saint-Nizier, de là dans la rue des trois Carreaux, dans celle de la Mort qui trompe, & sur le Quay saint-Antoine, pour aller dans la Place de Belle-Cour, où elle s'arrétera pendant quelque temps pour adorer le tres-saint Sacrement, qui sera placé sur le Reposoir dressé à cet effet; & aprés l'Ado-*

ration, la Réparation & la Benédiction du tres-saint Sacrement, elle retournera par la ruë de saint-Dominique, la Place Confort, la grande & petite ruë Merciere, sur le Pont de pierre, dans la ruë saint-Jean, pour finir dans nôtre Eglise Cathédrale. Enjoignons à tout le Clergé Séculier & Régulier de se trouver ledit jour dans nôtre Eglise Cathédrale, pour assister à ladite Procession selon leur ordre accoûtumé; & aux Ecclesiastiques des Séminaires de cette Ville de se rendre dans nôtre Séminaire de saint Irenée, d'où ils viendront sous la seule Croix dudit Seminaire dans nôtre Eglise Catéhdrale, pour assister pareillement à ladite Procession. Faisons défenses à tous Chapitres, Curés & Communautés tant Séculieres que Régulieres de cette Ville & Faux-bourgs, de faire aucune Procession du saint Sacrement ledit jour, ny de l'exposer dans leurs Eglises qu'aprés que la Procession générale sera finie, ny même de l'exposer & d'en donner la Benédiction la veille dudit jour. Et d'autant que Nous ne désirons rien avec tant d'ardeur que d'augmenter le culte du tres adorable Sacrement de l'Eucharistie, Nous Ordonnons que l'Adoration perpetuelle en soit établie dans toutes les Eglises Collegiales & Paroissiales de cette Ville; Et afin que cet établissement se fasse avec toute la solemnité requise, Nous Ordonnons que Dimanche prochain vingt-neufviéme de ce mois, il sera fait une Procession du tres-saint Sacrement de chacune desdites Eglises par le Clergé & les Religieux qui sont dans l'étenduë des Paroisses, de la même maniere qu'il se pratique le jour de la Fête-Dieu, lorsqu'il n'y a point de Procession générale. DONNE' *à Lyon dans nôtre Palais Archiépiscopal, le vingt-troisiéme May mille sept cens douze.*

CLAUDE DE SAINT GEORGE,
Archevêque de Lyon.

Par Monseigneur,
LE POIVRE Secretaire.



LES PREVOST DES MARCHANDS ET ECHEVINS DE LA VILLE DE LYON, voulans contribuer à tout ce qui peut concourir à l'honneur & à la dignité de la Procession du tres-saint Sacrement, qui se doit faire Jeudy prochain 26. du présent mois, pour la clôture de la Mission générale, & répondre aux intentions de cet établissement, & à l'utilité des soins que les R. P. Jésuites se sont donnés pour entretenir, & pour augmenter la piété de nos Citoyens, Nous avons crû devoir prendre toutes les précautions convenables, tant pour la décoration des ruës par où ladite Procession doit passer, que pour en rendre le passage libre, & prévenir en même-tems jusqu'aux moindres occasions de désordre.

Nous avons à cet effet Ordonné & Ordonnons à tous les Propriétaires ou Locataires des Maisons faisant face sur les ruës de S. Jean, sur les entrées du Pont de pierre jusqu'à l'Eglise de S. Nizier, la ruë des trois Carreaux, celle de la Mort qui Trompe, le Quay S. Antoine, & des Celestins, sur toute la place de Belle-Cour, la ruë S. Dominique, la place Confort, la grande & petite ruë Merciere, de faire tapisser le devant de leurs Maisons; ensorte que le tout soit en état ledit jour jeudy prochain sur les sept heures du matin, deffendons d'employer des Tentures noires, sous quelque pretexte que ce soit.

Enjoignons à tous massons, charpentiers & autres, d'enlever tous les bois, pierres, terres, & materiaux qui occupent lesdites ruës, places, & passages, conformément aux Ordonnances de Voyrie dans le jour de demain 25. du présent mois, & ce pour tout délay, à peine de 50. l. d'amande, & de confiscation de tout ce qui se trouvera embarrasser lesdites ruës & places passé ledit tems, aplicable moitié aux Pauvres du grand Hôtel-Dieu, & l'autre moitié à ceux de l'Aumône Générale.

Deffendons à tous cabaretiers, vendeurs de vin, & caffetiers

de cette Ville de donner à joüer, à boire, & à manger ledit jour jeudy prochain: leur enjoignons de tenir fermés leurs cabarets, beuveries & caffés, sans y recevoir personne, à peine de 150. liv. d'amande, aplicable comme dessus.

Ordonnons au Voyer de cette Ville & aux Commissaires de Police de tenir la main chacun en ce qui les concerne à l'execution de nôtre présente Ordonnance, laquelle sera lüë, publiée & affichée dans tous les endroits accoûtumés. Fait au Consulat par Nous Prévôt des Marchands & Echevins de ladite Ville, le Mardy 24. May 1712. Signé, RAVAT, FISCHER, ANISSON, BOURG, & FERRARY.

Par le Consulat,
PERRICHON.

LEu, publié à haute & intelligible voix, son de Trompe & cry Public, dans tous les Lieux, Places & Carrefours de cette Ville, à ce que personne n'en puisse ignorer, Par nous Jean-Baptiste Lardy, & Jaques Guinand, Huissiers Audianciers, & Jurés-Crieurs publics pour le Roy, en la Ville & Faux-bourgs de Lyon, soussignés; en presence de Jean-Claude Jaquier, Trompette de cettedite Ville, ce 24. May 1712. Signé, LARDY & GUINAND.



FIN.

